

AMI  
iP

Édité par l' Agence Mauritanienne d'Information

# HORIZONS

Magazine mensuel

N 60 \ juillet\2025



**Formation professionnelle:  
Développer le savoir-faire des jeunes**



**4**

Programme du Président de la République :  
**Priorité à la formation professionnelle articulée sur l'emploi**

**6**

Le ministre de la Formation professionnelle :  
**Promouvoir le secteur potentiellement créateur d'emplois et richesses**

**8**

Formation professionnelle :  
**Réalisations et chantiers d'un plan d'actions ambitieux**

**10**

Stratégie de formation technique et professionnelle :  
**Une dynamique de rattrapage en compétences**

**15**

**Le CSET : Un pilier de la professionnalisation des formateurs**

**16**

Programme de préparation des stagiaires des écoles de formation professionnelle à l'activité professionnelle :  
**Préparation civique, morale et sportive en collaboration avec le ministère de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants de Martyrs**

**23**

Enseignement technique et formation professionnelle :  
**Une grande révolution en Mauritanie**

**26**

Secteur de l'artisanat :  
**Vision stratégique, organisation des journées nationales, village de l'artisanat et participation aux foires internationales**

**31**

Secteur artisanal :  
**Réformes du code, encyclopédie et promotion au cœur du développement de l'artisanat**

# HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

**Directeur de Publication**

Moctar Malal Dia,  
Directeur Général de l'AMI

**Directeur de la Rédaction**

Maarouf Ould Oudaa

**Rédacteurs en Chef :**

Khalilou Diagana  
Abderrahmane Ould Cheikh

**Chef Desk Maquette**

Elhadrami Ould Ahmedou  
Tel : +(222) 47 00 00 55  
had.mac@gmail.com

**Photographe :** Ahmed O/ El Hadj

**AMI**

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40  
Fax : 45 25 55 20  
Email : chaabrim@gmail.com  
amiakhbar@gmail.com  
B.P : 371 / 467



**Direction Commerciale :**

Tél. 45 25 27 77  
Email : dg.sami@yahoo.fr

**HORIZONS**  
Edité par l' Agence Mauritanienne d'Information  
Magazine mensuel  
N 60 | juillet | 2025



# EDITORIAL

## Investir dans le savoir et le savoir-faire

Investissement rentable et durable, l'enseignement et la formation technique et professionnelle, comme base essentielle de mise à niveau des ressources humaines et facteur principal de soutien aux programmes, projets et chantiers de développement sont aujourd'hui au cœur des objectifs publics.

Outils par excellence d'acquisition des compétences pratiques et des connaissances spécifiques à un métier, ils favorisent aussi bien l'insertion professionnelle et l'évolution dans la carrière et jouent un rôle crucial dans la réduction du chômage et la lutte contre la précarité des emplois.

En ce sens, ils permettent d'actualiser, de développer et d'approfondir les compétences techniques, professionnelles tout en améliorant la compétitivité et le développement des structures de production par la stimulation de la motivation et la satisfaction des personnels, l'augmentation de la cohésion des équipes, le renforcement de la performance collective et d'ancrage de la culture, du talent et de la performance. La réforme de l'enseignement et la formation technique et professionnelle a permis de faire de ce secteur un levier stratégique de compétitivité et de renforcement des capacités nécessaires à l'adaptation aux changements dans les domaines de spécialisation et d'expertise dans les métiers fortement demandés sur le marché du travail.

En de nombreuses occasions, le marché local du travail a connu un déficit récurrent de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés, ce qui a hypothéqué les efforts de croissance économique soutenue. En l'absence d'une vision claire et d'une stratégie cohérente, l'avenir de milliers de métiers spécialisés et de vocations techniques continuera de se heurter à des défis considérables.

C'est pour faire face à ce risque potentiel que la Mauritanie s'est dotée d'une stratégie à l'horizon 2030 pour répondre efficacement aux besoins présents et futurs du marché du travail, soutenue par un système de développement des compétences favorisant l'employabilité, l'innovation, l'entrepreneuriat et l'apprentissage.

La politique d'enseignement technique et de formation technique et professionnelle en Mauritanie a pour but la réduction du chômage et de la pauvreté en développant une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux besoins du marché du travail.

Le modèle choisi repose sur une combinaison d'objectifs clairs, de contenus pertinents, de méthodes pédagogiques adaptées, de formateurs compétents et d'une évaluation rigoureuse.

Dans le contexte national marqué par une prépondérance du secteur informel sur le marché du travail, la massification de l'enseignement et la formation technique et professionnelle est l'unique issue pour répondre aux besoins croissants d'un marché du travail stimulé par la myriade de projets structurels en cours de réalisation.

La réussite de tous ces projets et leur pérennité demeurent fondamentalement tributaires de notre capacité de former et de bien former les ressources humaines, notre plus précieux capital aujourd'hui et demain.

**La Rédaction**

Programme du Président de la République :

## Priorité à la formation professionnelle articulée sur l'emploi



Par Yahfdhou Ould Zeïn

**L**e programme du Président de la République pour le développement et la valorisation du capital humain par le biais de la formation, de l'emploi et de l'insertion des jeunes a fait l'objet d'une attention particulière qui consacre la volonté politique d'assurer une diversification de l'offre qualifiante, répondant aux besoins de notre marché du travail afin de résorber le chômage mais aussi de réduire la précarité chez les couches défavorisées de notre société.

La création d'écoles d'excellence, de nouveaux centres et instituts pour la formation professionnelle ainsi que l'établissement d'un partenariat avec le secteur privé en vue de développer la mise à niveau d'une main d'œuvre nationale compétente en alternance entre l'école et l'entreprise, sont autant de mesures salvatrices qui participent fortement à l'objectif central de notre système éducatif

de parvenir, à l'horizon 2029, à une insertion fluide dans la vie professionnelle de milliers de jeunes.

A cet effet, la diversification et l'augmentation d'accueil des filières de formation par la création de nouvelles unités en vue de répondre aux besoins de développement des infrastructures portuaires (Nouadhibou Tanit, Nouakchott et N'Diago), l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole dotée d'unités et d'antennes mobiles destinées à la formation sur place des ouvriers des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, l'Institut des Technologies Industrielles offrant de grandes possibilités de main d'œuvre qualifiée qu'exigent l'exploitation des ressources de gaz, du pétrole et autres activités minières, l'Institut de Formation des Standards dans les domaines du BTP de même que l'Institut supérieur de nouveaux métiers des technologies de l'information et de la communication, du commerce et des services, sont des chantiers sur lesquels le gouvernement veille particu-

lièrement dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République « Mon ambition pour la Patrie ».

« Pour moi, a souligné le Président de la République dans sa lettre adressée aux mauritaniens à la veille de l'élection présidentielle de 2023, le premier défi a toujours été et demeure celui de répondre aux aspirations et aux espoirs de notre jeunesse, de libérer son énergie et de la préparer à contribuer à la construction et à la définition des contours de la Mauritanie à laquelle elle aspire ». Il a rappelé qu'il s'est efforcé, au cours de son premier mandat de répondre à de nombreuses demandes et priorités des jeunes dans divers domaines, ce qui s'est traduit par l'entreprise des réformes du système éducatif afin de garantir à tous les jeunes des opportunités égales d'accès à une éducation de qualité les préparant à s'insérer harmonieusement dans la vie professionnelle et à contribuer activement à la construction de la Nation, en indiquant qu'il est convaincu qu'une

jeunesse privée d'éducation est une jeunesse perdue, et que la perte de la jeunesse est la perte de la Nation toute entière.

Afin de conforter ces dispositions avantageuses en faveur des jeunes, le gouvernement a décidé des mesures fortes pour que la promotion de la jeunesse et la lutte contre le chômage soient placées au cœur des principaux axes du programme du Président de la République.

Dans ce cadre, les freins à l'opérationnalisation des réformes de la politique de formation professionnelle et technique ont été levées et les initiatives offrant aux différentes couches sociales les compétences nécessaires à une insertion professionnelle ont été mise en œuvre.

« Grâce à la collaboration des acteurs publics et privés ainsi que des partenaires techniques et financiers, des enjeux essentiels liés aux cinq axes du secteur de la formation professionnelle ont été identifiés dans le but de rendre opérationnelles les réformes ciblées, de répondre aux besoins de l'économie en compétences et de faciliter l'insertion des sortants de la FTP ».

Lors de l'ouverture du sommet sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité de l'Union Africaine à Nouakchott en décembre 2024, le Président de la République n'a pas manqué de profiter de l'événe-

### Axes d'intervention du ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers

Le ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers élabore et met en œuvre la politique générale du Gouvernement en matière de formation professionnelle, d'artisanat, des métiers et de promotion de l'économie sociale et solidaire.

Formation professionnelle: Mise en place de programmes de formation visant à améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes et des travailleurs en activité. Le but est de répondre aux besoins du marché de l'emploi tout en favorisant l'inclusion sociale et la réduction du chômage.

Promotion de l'artisanat : Développement et valorisation des métiers artisanaux, qui jouent un rôle crucial dans l'économie locale. Des initiatives sont mises en œuvre pour soutenir les artisans avec des formations, des aides à la commercialisation et des opportunités de partenariat.

Développement des métiers : Encouragement et structuration des métiers avec des certifications et l'accompagnement des professionnels dans divers secteurs. L'objectif est de garantir la qualité et la compétitivité des travailleurs locaux dans les différents domaines d'activité.

Renforcement des capacités : Améliorer les compétences, les ressources et l'efficacité des individus ou des institutions, afin de les rendre plus autonomes et performants dans l'accomplissement de leur mission.



ment continental pour rappeler que les difficultés de notre continent de relever les énormes problèmes auxquels il est confronté sur les plans économique, social, sécuritaire et environnemental, sont dues en grande partie aux défis qu'il éprouve à mettre en place des systèmes éducatifs qui garantissent l'inclusion et la qualité, de manière à accroître leur efficacité dans la transmission des connaissances et des compétences, tout en donnant à nos jeunes les moyens, en termes de formation et d'emploi, de libérer leur énergie créatrice et d'être véritablement la locomotive du développement et de la prospérité. Dans le souci d'anticiper l'avenir économique du pays, grâce aux réformes préconisées par le programme du Président de la République pour son 2<sup>ème</sup> mandat mis en oeuvre par le gouvernement, le destin de notre Nation nous impose plus que

jamais d'appuyer sans équivoque l'employabilité des jeunes et de promouvoir un système éducatif qui favorise leur insertion et répond aux besoins du marché du travail.

Dans les cinq prochaines années, le renforcement de la compétitivité de la Mauritanie et la diversification de son économie exigeront sans nul doute l'existence d'une main d'œuvre hautement qualifiée qui passe nécessairement, à court terme, par une politique nationale de formation professionnelle et technique, étroitement articulée avec l'emploi pour que les chances d'obtenir une meilleure insertion des jeunes, de gagner la lutte contre le chômage et de générer des revenus importants pour différentes couches sociales puissent être assurées.

| Intitulé | Nombre | Année |
|----------|--------|-------|
| Inscrits | 5132   | 2019  |
|          | 12 188 | 2024  |
|          | 19 000 | 2025  |
| Filière  | 45     | 2019  |
|          | 86     | 2024  |
|          | 94     | 2025  |

## Le ministre de la Formation professionnelle :

# Promouvoir le secteur potentiellement créateur d'emplois et richesses

Dans un contexte où le développement économique et l'insertion sociale sont au cœur des priorités nationales, le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers met en œuvre une stratégie ambitieuse. À travers divers projets et initiatives, cette initiative a pour objectif de renforcer la qualification de la main-d'œuvre, de valoriser le patrimoine artisanal et de promouvoir l'économie sociale et solidaire, afin de répondre aux besoins du marché du travail et de contribuer à la croissance durable de la Mauritanie.

Il s'agit de mettre en œuvre la vision du Président de la République dans le cadre d'une stratégie nationale dont le but est de promouvoir le secteur comme secteur économique prometteur, contribuant à la création de richesses et d'emplois, et en tant que préservation d'une partie importante du patrimoine du pays, a expliqué le ministre de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, M. Mohamed Malainine Ould Eyih, dans une interview avec le magazine mensuel Horizons dont voici l'intégralité :

**Horizons : Tout d'abord, pourriez-vous expliquer au lecteur l'approche du ministère en ce qui concerne l'universalisation de la formation professionnelle et son alignement sur les besoins du marché du travail ?**

**Le ministre :** Je voudrais tout d'abord vous remercier, ainsi que votre revue et l'Agence Mauritanienne d'Information, pour cette opportunité et pour vos efforts médiatiques remarquables.

Le ministère fait un double effort dans le domaine de la formation professionnelle, car il cherche à combiner deux objectifs : Fournir à l'économie nationale la main d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement et qualifier les jeunes pour qu'ils puissent s'insérer dans le marché du travail et obtenir des moyens de subsistance décents. Il répond donc à deux objectifs étroitement liés, l'un économique et l'autre social.

Dans cette mission, le ministère est guidé par le programme électoral du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, «Mon ambition pour la patrie», dont la mise en œuvre a été lancée sur la base d'un résultat solide de la mise en œuvre du programme «Taahoudaty» pour le premier mandat.

Dans ce cadre, le département met en œuvre la stratégie nationale pour la formation professionnelle 2023-2030, qui fait partie intégrante de la stratégie pour une croissance accélérée et une prospérité partagée, dans son plan d'action 2023-2030.

Cette stratégie de formation professionnelle s'articule autour de quatre axes : - Élargir l'offre de formation afin de mieux couvrir les besoins de l'économie et d'offrir le plus grand nombre de places en faveur des jeunes. Dans ce contexte, le Président de la République a engagé le gouvernement à offrir des possibilités de formation à 115 000 bénéficiaires au cours des cinq années du second mandat.

- Améliorer la qualité de la formation grâce à divers intrants de qualité comme les programmes, l'équipement et la formation des formateurs.

- Améliorer l'alignement des offres de formation sur les besoins du marché du travail en adoptant différents modes de formation avec les entreprises.

- Améliorer la gouvernance du secteur pour garantir l'utilisation la plus rationnelle possible des ressources disponibles et les transformer en résultats tangibles.



Des travaux ont déjà été entamés sur tous ces thèmes de manière satisfaisante et en adoptant des approches appropriées.

**Horizons : Le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers s'attache à développer une offre de formation professionnelle qui réponde aux besoins des citoyens afin de favoriser leur insertion dans la vie active et d'améliorer leur employabilité, où en êtes-vous dans la réalisation de cet objectif ?**

**Le ministre :** Afin de développer des offres de formation qui répondent aux besoins du marché du travail et accueillent le plus grand nombre de jeunes, les interventions du ministère sont variées, en application de déclaration de politique générale présenté par le Premier ministre au Parlement. La capacité des institutions actuelles a été optimisée, avec plus de 19 000 bénéficiaires cette année, soit une augmentation de près de 40 %. Plusieurs projets ont été lancés, notamment :

- L'achèvement du bâtiment de l'Ecole des Mines, du Pétrole et du Gaz et le lancement de la procédure de passation des marchés pour déménager dans son nouveau bâtiment au début de la prochaine année académique ;
- L'extension de l'Institut supérieur d'Enseignement technique, en cours d'exécution ;
- L'extension des écoles d'Aleg et de Rosso, dont les études techniques ont été achevées et devraient être lancées prochainement ;
- Les préparatifs pour le lancement de la construction de l'école des TIC à Nouadhibou ;
- L'acquisition d'équipements modernes pour l'Ecole industrielle de Nouakchott, l'école agricole de Boghé et l'école de Nouadhibou.

En outre, de nombreux accords ont été conclus avec des entreprises nationales, ce qui permettra de former 6000 jeunes d'ici à la fin de l'année.

D'autre part, des financements ont été mobilisés pour la création de deux grands centres de formation professionnelle, l'un à Dar-Naïm et l'autre à El-Mina, et des études techniques ont été lancées. L'étude de l'"Ecole de la deuxième chance", qui diversifiera l'offre de formation au profit des jeunes déscolarisés pour les doter de compétences leur permettant d'intégrer le marché du travail, est en cours d'achèvement.

Pour contribuer à l'ambition de la transition énergétique, le département a achevé la préparation de dix nouveaux programmes de formation aux métiers de l'hydrogène vert et a commencé à préparer leur mise en œuvre.

Une agence nationale pour la promotion de la formation professionnelle est en cours de création. Elle améliorera la coordination du système de formation en plaçant toutes les écoles sous sa tutelle afin de mieux utiliser les ressources et d'accroître les performances.

**Horizons : Dans le cadre de ses nouvelles attributions, le ministère est chargé de promouvoir, de préserver et de valoriser le patrimoine de l'artisanat comme valeur patrimoniale et carte d'identité du pays. Pouvez-vous nous parler de votre stratégie à cet égard et des résultats obtenus jusqu'à présent ?**

**Le ministre :** C'est également dans ce cadre que le ministère met en œuvre la vision du Président de la République dans le cadre d'une stratégie nationale qui vise à promouvoir le secteur comme secteur économique prometteur, contribuant à la création de richesses et d'emplois, et en tant que préservation d'une partie importante du patrimoine du pays. À ce jour, l'action du département a permis :

- d'organiser des journées nationales de l'industrie traditionnelle et de participer à plusieurs foires internationales ;
- de lancer le village de l'artisanat à Chinguetti ;
- de lancer de la préparation d'une encyclopédie nationale de l'artisanat ;
- de finaliser la révision du cadre régissant l'artisanat ;
- de préparer l'ouverture du village artisanal de Nouakchott, y compris le centre de formation professionnelle de l'artisanat.

Le département a également achevé la préparation d'un plan global de promotion du secteur, approuvé lors d'un forum national auquel ont participé divers acteurs.

Des préparatifs sont en cours pour créer une agence nationale pour la promotion du secteur, y compris un fonds qui lui permettra de mobiliser le soutien nécessaire en termes de formation, d'entraînement et de financement.

**Horizons : Vous travaillez à la mise en place d'approches favorables à la création et à la promotion des institutions de l'éco-**

**nomie sociale et solidaire, quel impact cela aurait-il sur la satisfaction des besoins des couches les moins favorisées de la population ?**

**Le ministre :** L'économie mauritanienne est par nature une économie sociale et solidaire, et les valeurs de solidarité sont intrinsèques à notre peuple, mais aborder l'économie sociale en tant qu'approche économique est une nouveauté dans l'action du secteur.

Pour préparer l'adoption de cette nouvelle approche, le secteur a élaboré une stratégie pour l'économie sociale et solidaire et a lancé une étude qui lui permettra d'identifier les acteurs du secteur et les secteurs porteurs et d'élaborer un portefeuille de projets à lancer.

Par ailleurs, le secteur a lancé un certain nombre d'initiatives pour soutenir les petits projets du secteur : Un atelier de couture d'uniformes scolaires, un centre de tannage de cuir, un atelier de café... Ces initiatives se poursuivront et permettront à un grand nombre de couches sociales vulnérables d'avoir accès aux moyens de production.

**Horizons : Qu'avez-vous pu obtenir en termes de qualification de la main-d'œuvre, de respect des réglementations, de qualité, de promotion des produits et d'accès aux sources de financement ?**

**Le ministre :** L'efficacité du système de formation dépend de la qualité de ses produits car elle est la seule garantie de la satisfaction des employeurs et augmente les chances d'insertion des diplômés sur le marché du travail. En conséquence, le mi-

mettent de bénéficier de priviléges spéciaux. Il est important de noter l'achèvement du recrutement d'une nouvelle promotion de 110 éléments de formation professionnelle, qui joueront un rôle actif dans l'amélioration de la qualité de la formation. Avec l'achèvement de ce lot, le nombre de professeurs recrutés au cours des six dernières années s'élève à près de deux tiers des professeurs de formation professionnelle, ce qui démontre clairement le grand intérêt porté au développement du secteur. En ce qui concerne l'artisanat, le «label de qualité dans l'artisanat» est une incitation pour les producteurs et un moyen de valoriser le produit et d'augmenter son niveau de commercialisation. Le ministère a lancé les préparatifs pour la création d'un «label de qualité dans l'artisanat» à travers un catalogue de produits, la sélection des divisions prioritaires et la mobilisation de l'expertise nécessaire. L'institut de formation professionnelle de l'artisanat jouera un rôle prépondérant dans l'amélioration de la qualité des produits du secteur.

**Horizons : Un dernier mot ?**

**Le ministre :** Il ne fait aucun doute que la création d'un secteur consacré à la formation professionnelle, à l'artisanat, aux métiers et au développement de l'économie sociale et solidaire reflète la vision du Président de la République sur l'importance de la qualification de la main-d'œuvre dans tous les secteurs de l'économie nationale, d'une part, et la conscience que l'industrie traditionnelle et l'économie sociale et solidaire sont des secteurs économiques importants qui devraient contribuer de manière significative à la croissance économique, à la création de richesses et à la création

**Fournir à l'économie nationale la main d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement et qualifier les jeunes pour qu'ils puissent s'insérer dans le marché du travail et obtenir des moyens de subsistance décents.**

nistère a achevé la préparation d'un guide national de qualité pour les écoles de formation professionnelle, qui tient compte de nos caractéristiques nationales et adhère aux normes du guide international ISO 21001.

Le processus d'établissement de la qualité dans les écoles de formation sur la base de ce guide a déjà commencé. Ce processus comprend un audit de l'état actuel des écoles et l'adoption d'un plan d'action pour combler les lacunes. Nous espérons que ce travail permettra à certaines de nos écoles d'obtenir la marque de qualité ISO 21001 avant la fin de l'année en cours.

Parallèlement à l'introduction d'un label de qualité pour les écoles, le secteur introduira un «label de qualité pour les enseignants» qui peut être obtenu après avoir passé des tests qui démontrent le haut niveau de compétence d'un enseignant et lui per-

d'emplois, d'autre part.

Il ne fait aucun doute que la place accordée à ces secteurs dans le programme de l'action du gouvernement témoigne d'un effort sérieux pour répondre aux aspirations du Président pour ces secteurs.

L'avancement du plan d'action du secteur démontre une capacité de réalisation pour laquelle les travailleurs du secteur, les parties prenantes et les partenaires méritent d'être félicités.

Cependant, le succès réel de tous ces efforts dépend de la volonté du secteur privé et de la capacité des acteurs de l'industrie et de l'artisanat à saisir l'opportunité et à s'engager en tant que partenaire sérieux et indispensable du gouvernement dans la mise en œuvre de stratégies nationales ambitieuses. L'appel est lancé à tous ces partenaires.

**Traduit de l'arabe par Mbareck SABBAR**

## Formation professionnelle :

# Réalisations et chantiers d'un plan d'actions ambitieux

Principalement, sinon exclusivement, orienté vers la jeunesse, le plan d'action de formation professionnelle et technique conduit à l'horizon 2030 par le ministère de la Formation professionnelle et technique consacre la ligne du mandat présidentiel actuel qui est dédié à la jeunesse. Ce plan a pour objet de densifier et de diversifier l'offre d'enseignement technique et de formation professionnelle, de l'adapter au contexte économique et aux besoins du secteur privé et d'améliorer sa qualité et sa pertinence dans le cadre d'une gouvernance repensée et renforcée.

Le directeur général de la Formation professionnelle, M. Mahfoudh Habib, évoque, ici, certaines des réalisations accomplies dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation professionnelle et technique :

Avec l'ambition croissante des jeunes en formation et le besoin grandissant en structures de formation professionnelle, il est devenu nécessaire d'augmenter la capacité d'absorption et de mettre en synergie les institutions privées de formation professionnelle, en les organisant de manière à les mettre en harmonie avec les structures publiques, dans un élan d'harmonisation et d'élargissement des capacités d'accueil offertes par le public et le privé.

Un groupe de 115.000 jeunes hommes et femmes de toutes les wilayas du pays est ciblé par les actions d'enseignement et de formation professionnelle à l'horizon 2030, avec une priorité accordée aux jeunes issus des milieux vulnérables.

Dans le domaine de la formation professionnelle, le gouvernement a tenu à promouvoir et développer la formation professionnelle en améliorant l'offre et la qualité de la formation, puisque les écoles de formation professionnelle ont accueilli 13.781 stagiaires au cours de l'année scolaire 2023-2024, portant le nombre de bénéficiaires au cours des 5 dernières années à 52.197 jeunes dans tous les domaines de formation.

Cette réalisation a été obtenue grâce à la décision d'ouvrir de nouvelles écoles, telles que l'École du Pétrole, des Mines et du Gaz de Nouakchott, l'École des Technologies de l'Information et de la Communication de Nouadhibou et l'École de construction et de Travaux publics de Riyad.

Le projet de création d'une école de formation professionnelle à Akjoujt a été lancé, ainsi que celui de création d'une école de formation professionnelle à Zouerate, l'agrandissement du Centre supérieur d'enseignement technique a commencé et l'étude de faisabilité pour la création d'une école de forma-



tion professionnelle à Kiffa a été achevée. Au cours de l'année écoulée, d'importantes réalisations ont été obtenues dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Emploi la restructuration des programmes actuels, afin d'accroître la cohérence et l'efficacité. Des milliers d'opportunités ont ainsi été créées au cours de l'année 2024, dont plusieurs milliers en auto-emploi, D'autre part, 1.500 jeunes dans les établissements publics et 18.800 ont été formés aux compétences professionnelles de base, dont 60 % de filles ; la formation technique et professionnelle de 2.906 autres, dont 60 % de femmes, dans des professions en adéquation avec les besoins du marché, ainsi que la formation administrative de 5 317 bénéficiaires dont 69% de filles.

S'agissant des importantes réalisations déjà accomplies en termes de structures, le directeur général de la Formation professionnelle, M. Mahfoudh Habib souligne la création de nouvelles institutions en plus de la rénovation et de l'extension d'établissements actuels.

C'est ainsi que dans le cadre de l'amélioration de l'accès à la formation technique et professionnelle et de l'opérationnalisation des écoles nouvellement créées, l'Ecole d'Enseignement technique et de Formation professionnelle, des Bâtiments et Travaux publics de Riyad, financée par la KFW (Banque de Développement Allemande) et spécialisée dans les métiers de construction en génie civil, des secteurs en forte demande, a été inaugurée en novembre 2022 par le Président de la République. Elle est destinée à offrir un système éducatif plus performant pour en faire un vecteur d'insertion et un pourvoyeur de l'économie en main d'œuvre qualifiée au profit de tous les jeunes tous niveaux confondus.

Elle assure désormais une diversification de l'offre de formation par l'introduction de nouvelles filières tenant compte de la demande du marché du travail, tout comme elle participe de l'augmentation de la capacité d'accueil du dispositif national de formation à travers une offre additionnelle de 2000 places réparties sur 12 spécialités et 4 niveaux de formation. Disposant d'équipements de formation conformes aux normes et standards internationaux, elle contribuera de manière significative à l'amélioration du taux d'insertion de la main d'œuvre nationale.



De même, l'Ecole Technique et Professionnelle des Mines, du Pétrole et du Gaz, soutenue par la Banque Mondiale dans le cadre des programmes DREAM et KINROSS, forme des professionnels pour les industries extractives et énergétiques.

Déjà construite, et devant être inaugurée en juillet courant, cette école offrira une main d'œuvre qualifiée pour des secteurs en pleine expansion. En préparation de son ouverture, une première promotion de 30 élèves de cette école a reçu une formation pratique au sein de la société algérienne Sonatrach, dans le cadre de la coopération entre le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le ministère algérien des Mines et de l'Energie.

Aussi, école d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des TIC (EETFPTIC) de Nouadhibou d'une capacité d'accueil de 1000 places, participe de la formation de compétences dans un secteur transversal fortement sollicité par le marché de l'emploi et contribue à la dynamique de modernisation et de performance dans les différents domaines.

A cela s'ajoute le Centre de Formation pour l'Artisanat, financé sur le budget de l'Etat 2025, qui dispose d'ateliers d'apprentissage et de production et assure une mise à niveau du secteur artisanal et contribue grandement à sa promotion.

De même l'Ecole de deuxième chance (E2C) dont l'étude de faisabilité a été financée par l'Union Européenne (UE) renforcera l'inclusion des jeunes par la formation.

Parallèlement à ces réalisations, il convient de noter l'extension des capacités des établissements actuels pour répondre à la demande, notamment au niveau du Centre Supérieur d'Enseignement Technique (CSET) avec le soutien de la KFW, pour

une capacité d'accueil de 360 étudiants, de l'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Rosso (EETFP ROSSO), également financée par la KFW, pour cibler les filières agricoles et agroalimentaires pour une capacité d'accueil de 600 places ainsi qu'au niveau de l'École d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg, en partenariat avec la Coopération Espagnole, cet établissement est en cours d'agrandissement pour introduire de nouvelles filières adaptées aux besoins locaux pour une capacité d'accueil 500 étudiants.

De nouveaux établissements sont en cours de création pour renforcer l'accès à la formation technique et professionnelle dans différentes wilayas de Mauritanie. Il s'agit du Pôle des Métiers de Dar Nairn Financé par BID.

L'Ecole des BTP d'El Mina (Ex-CFPP) réalisée également sur financement BD et l'École de Kiffa avec la coopération algérienne.

Pour mettre aux normes les intrants de la qualité de la formation, il est fixé pour objectif de procéder à l'actualisation et au développement des curricula, à la formation des formateurs et à la mise aux normes des équipements et des espaces pédagogiques.

A cet effet, l'objectif est de mettre à jour le référentiel national de la qualité de la formation technique et professionnelle, et d'assurer son implantation dans les écoles de formation, d'instaurer un système national d'assurance qualité pour la formation, de mettre en place et maintenir un système de management de la qualité, conformément aux exigences de la norme internationale ISO 21001, d'initier et d'élaborer un système de labellisation des formateurs ainsi qu'un système de délivrance des certificats exigés pour la pratique de certains

métiers au profit de lauréats de la formation professionnelle.

Pour améliorer la qualité des intrants, le ministère est en train de revisiter les programmes de formation professionnelle pour les adapter aux exigences du marché du travail. Des partenariats ont été établis avec le secteur privé en la matière, ainsi que l'identification de l'acquisition des équipements nécessaires pour que la formation soit conforme aux programmes d'études. À cet égard, deux ateliers du lycée technique ont été créés et dotés d'équipements pour un coût d'un million de dollars. Il existe un projet financé par la Coopération française à hauteur de 800 mille euros pour équiper trois ateliers de mécanique automobile, d'électricité et de froid dans le même lycée. La Coopération française financera également la construction et l'équipement d'ateliers d'énergies renouvelables à hauteur de 1200 000 euros. Par ailleurs, des équipements d'une valeur de 700 000 dollars ont été acquis sur ressources propres de l'Etat, destinés au centre de Formation sur l'Industrie et l'Artisanat traditionnels, qui sera créé prochainement, afin de promouvoir et de préserver l'artisanat traditionnel comme patrimoine culturel unique en son genre. Pour créer une dynamique harmonisée de formation et impulser une synergie de l'ensemble des structures de formation tant publiques, le département s'est résolument orienté vers le développement d'un partenariat avec le secteur privé. Dans le cadre de cette approche, les plans de formation de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien ont été soumis à l'approbation du CAF pour la formation de 3000 personnes au profit des fédérations professionnelles.

HMS

Stratégie de formation technique et professionnelle :

## Une dynamique de rattrapage en compétences

Pour développer une main-d'œuvre qualifiée, renforcer la culture technologique et promouvoir l'emploi, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat, le département en charge de la formation technique et professionnelle a élaboré une stratégie à l'horizon 2030.

A travers cette stratégie, l'objectif général est de relever le niveau du dispositif de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFTP) et de le mettre au service de la population mauritanienne, particulièrement au profit de la jeunesse pour lui permettre d'acquérir les compétences, les capacités et les aptitudes nécessaires pour s'insérer harmonieusement dans le marché de l'emploi.

Elle résulte d'un large processus consultatif et inclusif avec notamment l'implication et la participation des différents acteurs de la famille scolaire.

### Un solide ancrage référentiel

La Stratégie qui fait référence à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP), aux objectifs de développement durable, à la Convention N° 142 de l'OIT concernant le rôle de l'orientation et de la formation professionnelles dans la mise en valeur des ressources humaines, à la stratégie de l'UNESCO 2022-2029, aux nouvelles exigences du contexte national et international, à l'innovation et l'utilisation des TIC, à la transition vers l'écologie et l'économie verte, au renforcement des capacités de résilience aux chocs et aux challenges des grands projets.

De manière spécifique, elle intègre la nécessité d'une adaptation du système de formation dans un souci d'équité, d'inclusion et de qualité des apprentissages en lien avec les besoins de développement de la Mauritanie et des profondes transformations qu'il connaît actuellement dans les différents secteurs, et d'éradication du chômage.

Au-delà du phénomène de chômage des jeunes, se pose plus fondamentalement la question de l'adéquation de l'offre de compétences actuelle avec les besoins du marché, de la qualité de l'emploi et des conditions de travail des personnes en activité. En effet, de nombreux travailleurs se retrouvent à occuper des emplois dont la vulnérabilité tient de leur niveau de qualification, ce qui entraîne une grande instabilité dans l'économie informelle.

La Stratégie nationale de l'Emploi (SNE) pour 2019-2030, en 2017 estime le besoin d'insertion professionnelle qui devrait concerner les chômeurs et les inactifs forcés, à 444 000 dont 60 % de femmes. Dans la tranche d'âge 15-24 ans, 157 000 ont besoin d'insertion professionnelle et ce nombre



est de 136 000 pour les 35-63 ans. Ces chiffres interpellent directement le dispositif de l'EFTP qui est aussi un système qui a pour but l'insertion durable et dans du travail décent.

L'inclusion devrait prendre en compte aussi les populations marginalisées comme les victimes de handicaps de tout genre et ce dans l'esprit de l'agenda 2030 : « Ne laisser personne de côté ». Toutefois, l'analyse de la relation entre le marché du travail et le système EFTP de la Mauritanie a permis de mettre en exergue plusieurs problématiques qui se traduisent de façon générale par une faible adéquation formation-emploi. Les problèmes relevés sont notamment relatifs à une offre d'EFTP insuffisante dans des domaines économiques porteurs ; une faible exploitation du levier de la formation en entreprise, un faible niveau de concertation entre le système de EFTP et le secteur privé ; des difficultés en termes d'expression des besoins en compétences par les opérateurs privés ; et une forte prédominance du secteur informel qui offre près de 88,9 % des emplois.

### Une vision claire et des objectifs précis

La vision du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle pour l'EFTP à l'horizon 2030 s'inscrit dans la vision globale de la SCAPP pour le pays. Elle est ainsi formulée :

En 2030, la Mauritanie dispose d'une population formée aux compétences du XXI siècle pour ré-

pondre efficacement aux besoins présents et futurs du marché du travail, soutenue par un système de développement des compétences favorisant l'employabilité, l'innovation, l'entrepreneuriat et l'apprentissage tout au long de la vie.

Elle projette de relever le niveau du dispositif de l'EFTP et de le mettre au service de la population mauritanienne pour lui permettre d'acquérir les compétences, les capacités et aptitudes nécessaires pour s'insérer harmonieusement dans le marché de l'emploi.

Bien que les programmes de l'EFTP s'adressent prioritairement aux jeunes hommes et femmes en quête de formation, cette vision prend aussi en compte toutes les catégories de la société, jeunes, adultes, femmes, travailleurs, chômeurs en quête d'insertion ou de réinsertion, tous niveaux d'instruction ou d'éducation confondus. La vision met aussi l'accent sur l'innovation et l'entrepreneuriat comme compétences transversales nécessaires pour un développement harmonieux de la société du XXI siècle.

De cette vision découle l'objectif global d'édifier un système d'EFTP performant équitable et inclusif au service de l'économie contribuant à sa compétitivité et à son essor et offrant aux jeunes les moyens d'acquérir les compétences leur permettant une insertion rapide et durable dans des emplois décents. Ce système devrait aussi permettre aux entreprises d'améliorer les compétences de leurs travailleurs par une formation continue accessible, flexible et efficace.



Pour ce faire, des objectifs spécifiques et des résultats attendus sont identifiés, ainsi que les actions et activités qui seront mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Un système de suivi-évaluation doit être mis en place afin de s’assurer que les résultats souhaités sont effectivement atteints.

La stratégie est conçue selon un format de déclinaisons successives. Ainsi, l’objectif global est décliné en quatre axes stratégiques. Chaque axe est précisé par des objectifs spécifiques. Dans un but de clarté et en prévision de conception d’un système de suivi-évaluation de la stratégie, les axes stratégiques sont décomposés en groupes déclinés en résultats pour atteindre par un ensemble d’actions/activités. Ainsi, la stratégie qui couvre la période 2023-2030 a été articulée en quatre axes portant respectivement sur l’amélioration de l’accès à la formation professionnelle par la densification et la diversification de l’offre de l’EFTP ; l’amélioration de la qualité et de la pertinence de l’offre de l’EFTP ; et le développement d’outils normatifs pour le rapprochement de l’offre de l’EFTP des besoins de l’économie en compétences ; et enfin un axe transversal qui concerne le renforcement de la Gouvernance et du pilotage.

Préalablement, une estimation du besoin en inclusion par l’emploi a été effectuée.

### Amélioration de l'accès à la formation professionnelle

Il s’agit d’élargir la capacité du dispositif national à offrir des formations techniques et professionnelles, afin de répondre à la demande des secteurs productifs en compétences et de profiter aux jeunes dans toutes les régions du pays.

A cet effet, il a été retenu de promouvoir la formation par alternance et par apprentissage grâce à une offre de programmes de formation qualifiante de courtes durées à l’intention de populations de tous les milieux. Les formations sont ciblées sur des qualifications demandées par le tissu économique

formel et informel afin d’assurer au maximum l’insertion des bénéficiaires et de promouvoir la formation continue.

### Amélioration de la qualité et de la pertinence de l’offre

En complément de l’amélioration de l’accès à la formation professionnelle, la stratégie a pour but également d’assurer le développement des intrants essentiels pour dispenser des formations de qualité à travers la mise à la disposition des opérateurs de formation de curricula conçus selon les normes internationales et de renforcer la capacité des structures du ministère d’en produire ; la conception et la mise en œuvre d’une politique enseignante pour l’élaboration d’une politique de formation des formateurs et des personnels d’encadrement.

Dans ce même objectif, il est prévu d’adopter un système d’assurance qualité qui permet que les produits ou services fournis par le dispositif d’EFTP soient conformes aux exigences des employeurs et des demandeurs de formation.

### Développement d’outils normatifs pour le rapprochement de l’offre des besoins en compétences

Cet objectif vise à inscrire l’EFTP en Mauritanie dans une démarche de pilotage du système par la demande économique en compétences. Ceci ne va pas à l’encontre du droit des populations à bénéficier d’une formation professionnelle. Bien au contraire, plus la formation répond aux besoins de l’économie, plus les bénéficiaires trouveront plus rapidement et durablement un emploi. L’objectif de cet axe ne limite pas à assurer les moyens d’un pilotage par la demande, mais va plus loin en visant à offrir aux demandeurs de formation et à la population en général l’information nécessaire pour s’orienter vers la formation qui correspond le mieux à leurs aspirations.

### Renforcement de la Gouvernance et du pilotage

Le renforcement de la gouvernance et du pilotage est transversal par rapport aux trois grands axes cités. Il s’agit tout d’abord d’instaurer un partenariat avec les branches professionnelles et peser sur les choix cruciaux qui concernent les orientations du dispositif, l’expression des besoins en compétences, l’établissement de relations avec les écoles de formation, le développement de la formation en alternance et l’apprentissage, la contribution des professionnels à l’évaluation, etc.

De même, il porte sur le financement de l’EFTP qui exige une forte capacité financière pour l’implémenter. Il s’agit de mobiliser les ressources nécessaires et de les orienter efficacement vers l’atteinte des objectifs fixés par cette stratégie qui est le cadre approprié de mise en cohérence des actions et interventions devant permettre à l’économie nationale de disposer de compétences dans tous les domaines pour la transformation structurelle de l’économie d’un système de développement inclusif des compétences techniques et professionnelles qui favorise l’employabilité, l’innovation, l’entrepreneuriat et l’apprentissage tout au long de la vie.

### Recherche d’efficacité

Une stratégie qui se préoccupe plus du développement des savoir-faire pour le marché du travail et de l’innovation technique et technologique et qui apporte des solutions au renforcement de l’adéquation formation-emploi ; la certification et la valorisation de formations même celles acquises sur le tas ; la valorisation des acquis de l’expérience professionnelle ; la formation des formateurs bien outillés ; l’encadrement et l’assurance qualité des formations reçues par les apprenants ; la mobilisation des ressources pour le financement ainsi que le renforcement du partenariat avec les opérateurs privés.

HMS

L'INAP-FTP :

## Pilier de la Formation Technique et Professionnelle en Mauritanie

L'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP) joue un rôle central dans la refondation et la modernisation du système de formation professionnelle en Mauritanie. Comment cet institut joue le rôle de levier stratégique pour le développement des compétences nationales et l'adaptation de la formation à l'évolution du marché de l'emploi ? Pour réponse à cette question, Horizons Magazine a rencontré M. Mohamed Lemine Seyid, son Directeur général.

L'Établissement public à caractère administratif, l'INAP-FTP a pour mission essentielle de mettre en adéquation l'offre et la demande en matière de formation technique et professionnelle. Ses domaines d'intervention s'étendent de l'analyse des besoins en formation à l'élaboration des programmes, en passant par le suivi des sortants, la formation continue et le conseil aux établissements.

L'Institut intervient également comme interface entre les écoles de formation et les besoins des entreprises, en particulier par le biais du Fonds pour la Formation Technique et Professionnelle (2FTP), un mécanisme de financement basé sur la performance.

### Eligibilité à la FTP

Sont éligibles au 2FTP : les établissements publics ou privés spécialisés dans la Formation Technique et Professionnelle et les entreprises mauritanienes ou installées en Mauritanie, mettant en œuvre des projets ou actions conformes à l'objet du 2FTP approuvés par les instances compétentes du Fonds. Les projets doivent concourir directement à l'amélioration de la qualité de la FTP, initiale, continue et qualifiante et avoir des effets mesurables, à court, moyen et long termes, par des indicateurs clairs et précis

Les financements sur les 2FTP sont octroyés par son Comité d'Attribution (CAF) sur la base du lien établi avec l'objet du fonds, l'évaluation de la qualité du montage financier et technique des projets ou actions à financer et le respect des conditions d'éligibilité mentionnées.

Le manuel des procédures du FAP-FTP et son Comité d'Attribution des Financements ont été fixés respectivement par les arrêtés conjoints. Les critères d'éligibilité aux financements du 2FTP et les contenus des requêtes sont définis au manuel des procédures.

Des structures organisées pour plus d'efficacité Pour mener à bien ses missions, l'INAP-FTP est composé de plusieurs départements spécialisés :

- Ingénierie de Formation : étude des besoins du marché de l'emploi.



- Ingénierie Pédagogique : développement des programmes et outils pédagogiques.
- Normes et Qualité : introduction d'une démarche qualité et certification.
- Suivi et Évaluation : mesure de la performance et suivi des diplômés.
- Mécanismes de Financement : gestion du 2FTP et du FF-FTP.

L'institut compte 34 employés, dont une majorité de fonctionnaires et de contractuels.

### Des projets multisectoriels

L'INAP-FTP a noué de multiples partenariats pour développer la formation sur l'ensemble du terri-

toire:

-Convention avec CORIM : De 2019 à 2020, Mise en œuvre d'une convention avec le Projet d'Appui à la cohésion sociale et culturelle en Mauritanie (CORIM). Les activités réalisées ont porté essentiellement sur :

- La révision et l'adaptation de 10 référentiels à savoir : Coiffure, Couture, Electricité bâtiment, Informatique-bureautique, Informatique-comptabilité, Froid et climatisation, Broderie, Plomberie, énergies renouvelables et Entretien automobile
- L'Elaboration de 10 (Dix) guides (fiches) d'évaluation

- L'Organisation de missions de suivi et d'encadrement pédagogique des formations au centre
- La réalisation d'un bilan de compétences des formateurs et d'un plan de formation.

-Convention avec SWEDD, En 2020, Mise en œuvre du Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) L'INAP-FTP intervient, dans le cadre d'une convention, en assistance à la maîtrise d'ouvrage des activités de formation du SWEDD notamment le volet formation de 2350 femmes dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante « Autonomisation des femmes et des filles déscolarisées et non scolarisées », dans les filières convenues entre les parties SWEDD, MASEF et INAP-FTP. Les activités de formation ont été lancées et se poursuivent au niveau des zones cibles du projet.

-Gestion du Fonds FF-FTP : De 2020, l'INAP-FTP assure les missions d'unité de gestion du Fonds de



Formation des Formateurs de la FTP (fonds FF-FTP). Le fonds finance les activités de mise en place des Centres de Développement des Compétences (CDC) dont les missions portent sur la formation initiale et continue des formateurs. Dans ce cadre et avec l'appui du « Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles (PADG) », des actions d'appui ont été mises en œuvre :

- La mobilisation de trois experts dans les secteurs ciblés par la formation des formateurs Bâtiments et Travaux Publics, Industries et Services ;
- La conception et la mise en œuvre opérationnelle d'une plateforme d'évaluation des formateurs.

- Convention avec le PADG : En 2019, initiation de plusieurs actions d'appui à la FTP avec le « Pro-

jet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles (PADG) :

- Un projet de formation de 300 jeunes, le projet a reçu la non objection de la banque mondiale et des démarches sont en cours pour définir les modalités de sa mise en œuvre avec l'INAP-FTP et les établissements de FTP ;
- L'élaboration des termes de référence pour la réalisation de deux études de faisabilité d'un institut spécialisé dans les technologies industrielles à Nouakchott et d'un autre institut spécialisé dans les services et TICs à Nouadhibou. Les rapports des deux études sont disponibles et comportent : les rapports sur le dimensionnement des deux instituts (organisation pédagogique & administrative,

dimensionnement des infrastructures et des équipements, la rédaction de 17 référentiels de formation,...

- L'élaboration des termes de référence pour la conception d'une plateforme d'enseignement à distance en FTP, l'étude de développement et de mise en place de la plateforme est en cours de finalisation ;

- L'élaboration des termes de référence pour la rédaction des contenus pédagogiques en vue d'alimenter la plateforme de formation à distance, cette activité est en cours de négociations pour définir les modalités de sa mise en œuvre avec l'INAP-FTP et les établissements de FTP ;

- L'élaboration des termes de référence pour la certification aux normes ISO de six établissements et de l'INAP-FTP, la réalisation de cette étude est en cours d'achèvement.

-Appui C2D4 : En 2020, Mise en œuvre du projet d'appui C2D4 sur financement de l'AFD (Appui dans le cadre des « Contrats de Désendettement et de Développement (C2D4) ». La convention de délégation d'œuvre des projets des établissements de la formation technique et professionnelle, a été effectivement signée en mai 2020. Dans le cadre de la convention, l'INAP-FTP mettra en œuvre un appui conseil aux deux établissements bénéficiaires de l'appui (EETFP de Nouadhibou, de Kaédi) en vue de l'exécution de leurs projets d'établissement.

-PACSEM : En 2021, Mise en œuvre du Projet d'Amélioration des Compétences du Secteur de l'Energie électrique en Mauritanie (PACSEM). Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'INAP-FTP assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de la « Composante 2 » par le biais d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, cette composante vise à « Créer et animer un Cadre Sectoriel de Partenariat (CSP) assurant une gestion participative et une concertation permanente entre les ac-





teurs du secteur pour la promotion de la formation technique et professionnelle, et pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action « formation-insertion » dans le secteur de l'électricité »

-PEJ /Banque Mondiale : En 2021, Mise en œuvre du Projet d'Employabilité des Jeunes Vulnérables en Mauritanie (PEJ). Dans le cadre ce projet, l'INAP-FTP a signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre de la composante 2 relative à la formation technique et l'apprentissage, le mandat de l'institut sur la durée comporte :

- L'actualisation périodique des données sur les besoins en qualifications du marché de l'emploi ;
- La mise en place d'un cadre de concertation avec le secteur privé, les services de l'emploi et la formation professionnelle ;

- La mise en place d'un partenariat entre les centres de formation et les entreprises pour la mise en œuvre d'un plan de formation-insertion au profit de 11.350 jeunes sur la durée du projet (2021/2024)

-PEJ /BAD : dans le cadre de ce projet l'INAP-FTP mettra en œuvre en 2025, la formation de 850 jeunes au Brakna dans des secteurs porteurs

-PRO-PEP : En 2021, exécution d'un programme de confection de tables bancs, une convention pour la fabrication de 25.000 tables bancs (financé dans le cadre du PRO-PEP) au profit des établissements primaires et secondaires, a été signée avec le MENFTR. Les établissements de formation au niveau des capitales régionales assureront la mise en œuvre de cette convention.

-MEHENI : En 2021, Mise en œuvre d'actions avec le programme Mehenti, un protocole d'accord est signé avec le projet MEHENI (financé dans le cadre du PRO-PEP) pour la formation de 300 jeunes à Male (Brakna), Barkéol (Assaba), M'Bout et Monguel (Gorgol) sur des métiers en rapport avec l'activité économique des populations. Cette activité a démarré le 22 février 2021.

L'institut a élaboré plus de 196 programmes de formation diplômante, allant du Certificat de Compétences au Brevet de Technicien Supérieur. Il a éga-

lement produit des curricula pour les métiers liés à l'hydrogène vert, démontrant sa capacité d'adaptation aux défis technologiques contemporains.

### Une politique de partenariat dynamique

Pour une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi et la création des conditions favorables pour le développement des nouveaux modes de formation (apprentissage et alternance, l'institut, après la signature de la convention cadre entre le ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers et l'Union nationale du patronat mauritanien, a réalisé les activités suivantes en collaboration avec les fédérations affiliées à l'UNPM :

- Diagnostic des besoins en formations pour les secteurs du BTP, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des services et Ntcs, des mines et énergie, de la santé, de l'artisanat et des métiers de l'automobile ;

- L'élaboration des plans de formation dans ses secteurs,

- Le lancement dès le début de l'année 2025 de formations au profit de plus de 6000 jeunes dans des métiers jugés prioritaires par les fédérations bénéficiaires.

L'INAP-FTP mène régulièrement des études d'insertion des sortants de la formation technique, avec des enquêtes. Il évalue aussi l'impact des formations continues et la satisfaction des employeurs, assurant une amélioration constante du dispositif.

### Appui institutionnel et renforcement des capacités

Enfin, l'institut contribue activement à la réforme du système national de formation par :

- L'élaboration de cadres d'organisation pédagogique.
- L'audit et la mise à niveau des établissements.
- La production d'annuaires statistiques et d'outils de pilotage.

### Secteurs émergents

L'INAP FTP travaille aussi, explique son Directeur général, Monsieur Seyid, dans le sens de l'élaboration de programmes surtout dans les secteurs émergents comme le pétrole, gaz et hydrogène vert.

En effet, A Bruxelles, lors de la 15eme édition des Journées Européennes du Développement, le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avait déclaré «La Mauritanie s'est fixée pour ambition de se positionner comme acteur important dans la transition énergétique en augmentant son mix énergétique et en exploitant son potentiel d'énergies renouvelables. A cet égard, le lancement d'un ambitieux et important programme de développement de l'hydrogène vert pour offrir une source alternative et durable d'énergie propre constitue une importante opportunité de coopération avec l'Europe, renforcée davantage par notre proximité géographique.» Le potentiel du pays en énergie renouvelable est en effet énorme.

Pour produire de l'hydrogène vert, il faut du vent, de l'eau de mer et du soleil. La Mauritanie en dispose en abondance. C'est pourquoi, elle a initié d'importants projets qui vont lui permettre de jouer un rôle majeur dans la production de cette énergie propre dite du futur.

Pour aller dans le sens de cette dynamique, L'INAP FTP a élaboré pendant le premier trimestre de 2025, dix curricula pour les métiers de l'écosystème et de l'hydrogène vert.

L'institut a aussi, dès 2021, réalisé une étude Sectorielle sur l'Industrie du Pétrole & du Gaz et Industries Connexes en Mauritanie.

L'INAP-FTP est aujourd'hui une institution de référence en Mauritanie pour la promotion d'une formation professionnelle adaptée, inclusive et orientée vers l'emploi. À travers ses actions multi-sectorielles et son approche basée sur la qualité et la performance, il se positionne comme un acteur majeur du développement économique et social du pays.

Khalilou Diagana

# Le CSET : Un pilier de la professionnalisation des formateurs

**E**n Mauritanie, la formation professionnelle acquiert une importance de plus en plus grande en accompagnement de l'évolution du marché du travail et de la stratégie en matière d'emploi dans un pays où la main-d'œuvre nationale est rudement concurrencée par celle qui vient des pays voisins. Le Centre Supérieur de l'Enseignement Technique (CSET) joue un rôle prépondérant dans la formation professionnelle.

Créé en 1982 pour assurer la formation des techniciens supérieurs, le Centre Supérieur de l'Enseignement Technique (CSET) s'est rapidement imposé comme un acteur incontournable du système national de formation technique et professionnelle. Dès 1983, il s'est vu confier une mission centrale : la formation des formateurs. Après une période d'interruption, cette mission a été réactivée en 2019, permettant au CSET de jouer un rôle majeur dans le renforcement des compétences des formateurs à travers le pays.

Placée sous la tutelle du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, l'institution s'inscrit dans les orientations stratégiques dudit ministère, qui en supervise les activités et accompagne son développement.

Le CSET assure deux missions principales : la formation initiale et la formation continue des formateurs.

## Formation initiale : un parcours professionnalisa

D'une durée de deux ans, le programme de formation initiale combine enseignement théorique, didactique professionnelle, stages pratiques et travaux dirigés. Selon leur niveau d'entrée (licence ou master), les diplômés obtiennent le titre de professeur technicien ou de professeur technicien principal. Actuellement, une nouvelle cohorte de 110



élèves-professeurs est en cours de sélection par la Commission Nationale des Concours et sera accueillie prochainement au CSET.

Depuis 2019, près de 200 professeurs ont été formés dans plus de 20 spécialités, couvrant l'ensemble des secteurs de la formation professionnelle. Ces formateurs sont aujourd'hui en poste dans la majorité des établissements publics du pays.

## Formation continue : un appui indispensable

Le CSET propose également des programmes de formation continue sous forme de modules courts, destinés aux formateurs en exercice. Depuis 2019, près de 350 formateurs ont bénéficié de ces sessions, organisées au CSET ou directement dans les établissements. Une nouvelle promotion de 101 formateurs est programmée dans les semaines à venir.

## Vers la certification et l'élargissement des missions

Un dispositif de certification professionnelle est en cours de mise en place afin de valoriser les compétences acquises en situation de travail. Environ 100 formateurs – sur les 600 actuellement en poste – seront concernés lors de la première phase.

Fort de cette dynamique, le ministère envisage désormais d'élargir les missions du CSET à la formation des inspecteurs, des cadres du ministère, ainsi que des personnels des établissements de formation. Le CSET s'affirme ainsi comme un levier national de professionnalisation, au cœur d'un système en pleine mutation.

Sneiba Mohamed



**Programme de préparation des stagiaires des écoles de formation professionnelle à l'activité professionnelle :**

**Préparation civique, morale et sportive en collaboration avec le ministère de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants de Martyrs**

Par Bakari Gueye

**E**n Mauritanie, la formation professionnelle qui constitue un levier important de la politique d'emploi et d'intégration dans le marché du travail fait toujours face à de grands défis. Des pas importants ont certes été franchis ces dernières années et le ministère s'emploie à optimiser les performances du secteur, renforcer l'efficacité de la gestion des ressources et favoriser une synergie accrue entre les formations professionnelles et les besoins socio-économiques du pays. Il s'agira aussi de régler les défis structurels et d'améliorer la qualité des cursus proposés.

Le maintien d'un niveau d'excellence dans les enseignements, l'harmonisation des programmes avec les besoins des employeurs et la résolution des contraintes logistiques ou pédagogiques figurent parmi les priorités du département.

Afin d'être édifié sur les tenants et les aboutissants de ce programme de préparation et des perspectives au niveau du ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, le magazine mensuel HORIZONS a rencontré M. Mohamed Amar Joueiriya, inspecteur général au dit ministère.

**Initiation préalable à la vie active**

Au niveau du ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers (MFPAM), il existe un programme de préparation des stagiaires des écoles de formation professionnelle à l'activité professionnelle.

Ce programme basé sur une préparation civique, morale et sportive comprend plusieurs volets selon un document du ministère qui souligne la place prépondérante qu'occupe la formation professionnelle dans le programme politique du deuxième mandat de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, "Mon ambition pour la Patrie", traduit par la déclaration de Politique Générale du Gouvernement, présentée le 04 septembre 2024 devant le Parlement par Son Excellence le Premier Ministre.

Au niveau du MFPAM la mise en œuvre d'une politique de valorisation de l'enseignement au profit des étudiants des centres de formation technique et professionnelle, se fait à travers l'introduction d'une composante d'éducation civique et morale. L'objectif général serait principalement d'inculquer aux étudiants les valeurs de dévouement, de responsabilité et d'attachement à la patrie.

C'est dans cette perspective que le ministère de la Défense, des Affaires des Retraités et des enfants Martyrs (MDAREM) a été sollicité pour apporter



son appui à la réalisation de ce projet par la participation de personnels militaires à la retraite, qualifiés pour dispenser les disciplines spécifiques au domaine civique et moral.

Un accord dans ce sens a été signé en octobre 2024 avec Direction Des Affaires des Retraités et de l'Insertion (DARI).

La formation professionnelle fournit en effet à l'économie nationale la main d'œuvre qualifiée nécessaire et ouvre devant les jeunes et les demandeurs d'emploi, de façon générale, des opportunités

de qualification facilitant leur insertion socioprofessionnelle.

L'objet du programme de préparation à la vie professionnelle est de doter les stagiaires de la formation professionnelle des aptitudes facilitant la pratique des métiers auxquels ils sont préparés.

Le programme, réalisé en collaboration avec la Direction des Affaires des Retraités et de l'Insertion du ministère de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants de Martyrs, permet, à travers la mobilisation des retraités de l'armée, d'introduire dans les curricula de formation des écoles de formation professionnelle une composante de préparation civique, morale et sportive.

Le programme s'inspire de l'expérience du Lycée Militaire et du Groupe Ecole Supérieur Polytechnique (ESP) de Nouakchott, tout en l'adaptant au contexte de la formation professionnelle.

L'objectif de cette composante de la formation est d'inculquer aux stagiaires les valeurs de dévouement, de responsabilité et d'attachement à la patrie et de former des jeunes capables physiquement d'assurer toutes sortes d'activités professionnelles sur le marché du travail.

Les différents volets du programme en question se déclinent comme suit dans le document susmentionné.



## Description de la composante formation introduite dans les curricula

La formation d'Education Civique, Morale et Sportive se déroulera en deux phases :

Une phase de deux semaines, au début de chaque année scolaire; et une phase d'accompagnement de 2 heures par semaine, tout au long de l'année de formation.

Axes principaux de la formation :

La formation porte principalement sur six axes, à savoir :

### Ordre serré et Sport

Ce module porte sur les gestes et mouvements individuels ou collectifs, il est l'élément clé pour instaurer une cohésion de groupe et apprendre aux stagiaires les réflexes de rassemblements et d'organisation sur le rang.

### Education civique et morale (ECM) :

Ce module a pour but de forger les valeurs de la nation et les principes de citoyenneté dans les esprits des stagiaires. Il présente aux stagiaires de manière pédagogique les notions suivantes :

- L'Etat : fonctions, articulation ;
- La constitution ;
- Les pouvoirs ;
- L'emblème national et l'hymne national ;
- L'organisation administrative de l'Etat ;
- La citoyenneté.

### Règlement et conduite

Dans ce module, les stagiaires apprendront à observer les règles prescrites dans le règlement intérieur de l'établissement pour intégrer les aspects liés à la discipline. Les notions suivantes seront abordées :

- Règles générales de conduite ;
- Conduite vis-à-vis du personnel de l'encadrement
- Conduite vis-à-vis du personnel pédagogique et administratif ;

- Conduite vis-à-vis des collègues stagiaires ;
- Mesures disciplinaires ;
- Traditions d'ancienneté entre promotions ;
- Conduite à tenir vis-à-vis du matériel et des infrastructures ;
- Conduite à tenir à l'extérieur des établissements (visites de chantiers et d'entreprises, contact avec les employeurs potentiels et avec les citoyens).
- La conduite en milieu professionnel.

## La Mauritanie renforce la qualité de la formation professionnelle grâce à un Référentiel National ambitieux

Dans un contexte où les compétences techniques et professionnelles deviennent un levier stratégique de développement économique et social et après avoir enregistré des avancées importantes dans l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements de formation Professionnelle, la Mauritanie franchit une étape majeure avec l'adoption du Référentiel National de Qualité dans la Formation Technique et Professionnelle (RNQ-FTP). Ce référentiel, lancé par le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, constitue un outil structurant qui place la qualité au cœur des dispositifs de formation. Il vise à garantir que les établissements de formation répondent aux normes de performance, de pertinence et d'efficience, en cohérence avec les besoins du marché du travail et les standards internationaux.

### Une stratégie ancrée dans une vision nationale

Le RNQ-FTP s'inscrit dans l'un des axes clés de la Stratégie Nationale de la Formation Technique et Professionnelle : Il repose sur neuf piliers essentiels, couvrant notamment la gouvernance, la gestion des apprenants, le partenariat avec le secteur privé, l'innovation et la

Parmi les objectifs majeurs du référentiel figurent :

- La mise en place d'une démarche qualité intégrée et adaptée au contexte national.
- Le développement de culture de l'autoévaluation et de l'amélioration continue;
- La mise en place d'une gouvernance transparente et responsable ;
- L'alignement de l'offre de formation sur les réalités économiques et sociales du pays ;
- La préparation des établissements à des audits, reconnaissances institutionnelles ou accréditations ;

- La mise en place d'un label National « Label/Formateur de la FTP ».
- La préparation des écoles ciblées par la phase pilote, pour la certification prévue avant la troisième semaine d'octobre.

### Une implication nationale forte

La récente validation du RNQ-FTP, lors d'une séance de travail présidée par le ministre M. Mohamed Melainine Eyih, marque un engagement clair de l'État en faveur d'une transformation durable du secteur. La rencontre a réuni l'ensemble des acteurs concernés : directeurs d'écoles, responsables de la qualité au sein de ces établissements, ainsi que des experts du domaine.

La séance du travail a permis de soulever les défis pratiques liés à l'application du référentiel, notamment dans les wilayas de l'intérieur, tout en soulignant l'urgence de mettre en place des cellules qualité, de former les équipes et d'adopter des outils numériques de suivi.

### Une vision tournée vers l'excellence et l'impact

L'objectif à terme est de professionnaliser le système, d'harmoniser les pratiques entre les établissements, et de garantir une meilleure insertion professionnelle des diplômés. Le RNQ-FTP ne se limite pas à un outil de conformité administrative ; il est un levier stratégique de développement, de gouvernance et de reconnaissance.

L'initiative témoigne de la volonté des autorités mauritanienes de faire de la formation professionnelle un moteur de compétitivité, d'innovation et d'inclusion. Elle ouvre également la voie à des partenariats internationaux renforcés et à la reconnaissance des établissements performants à l'échelle régionale et mondiale.

## Hygiène et secourisme

Ce module a pour but d'apprendre aux stagiaires les réflexes de base liés à leur hygiène personnelle et les gestes à observer en cas d'incident. Les notions suivantes seront abordées de manière simplifiée et concise :

- La chaîne des secours et d'évacuation sanitaire ;
- Conduite à tenir face aux accidents : blessés, fractures, brûlures, hémorragies, étouffements, etc.
- Les lésions du froid, des articulations, etc.
- Les troubles de la respiration, perte de conscience, état de choc, etc.
- L'infarctus du myocarde ;
- Réanimation en cas d'arrêt cardio-respiratoire ;
- Les intoxications ;
- Hygiène corporelle et hygiène de vie.

## Activités de groupe

Ce sont des activités d'intérêt collectif pour faire exercer les stagiaires à maintenir en bonne condition les infrastructures, les matériels et l'environnement de travail. Elles permettent également de cultiver chez les stagiaires les notions de cohésion, de travail de groupe et de responsabilité.

## Activités diverses

Toutes activités sont compatibles avec l'objet du programme et permettent de l'adapter aux besoins de préparation à l'exercice de l'activité professionnelle.

Notons que le coût pour la phase de ce programme est de 1.791.000 MRU (un million sept cent quatre-vingt-treize mille MRU). Quant au coût mensuel pour la phase d'accompagnement le long de la formation, il est de 1.074.000 MRU (un million soixante-quatorze mille MRU).

Les frais Module instruction s'élève à 870.000 MRU (Fournitures, impression, fiches pédagogiques, etc.).

## Ecoles ciblées par la phase

### pilote et effectifs

Le programme est lancé dans une phase d'expérimentation, qui sera élargie annuellement pour couvrir l'ensemble des écoles de formation professionnelle.

Les écoles concernées par cette phase expérimentale sont :

- Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle Industrielle de Nouakchott, 770 stagiaires ;
- Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle dans les métiers des Bâtiments et Travaux Publics de Riyad, 510 stagiaires ;
- Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle de Nouadhibou, 460, stagiaires.

## Miser sur la qualité

Si au niveau quantitatif les effectifs des centres de formation professionnelle ont connu un bond significatif, l'aspect qualitatif est également pris en compte.

C'est ainsi que le ministère de la Formation professionnelle a lancé un référentiel qualité avec l'aide d'un bureau d'ingénierie.

Le ministère a également signé une convention de 15 millions de dollars avec la GIZ destinée à l'amélioration de la qualité des conditions d'ensei-



gnement au niveau des centres de formation professionnelle.

En vertu de cette convention tripartite signée par les ministres de l'Economie et des Finances (MEF), de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers (MFPAM) MM. Sidi Ahmed Ould Bouh et Mohamed Mélainine Ould Eyih, et la directrice Résidente de la GIZ en Mauritanie, Mme Magali Mander, le MEF engage le MFPAM comme organisme partenaire de mise en œuvre opérationnelle du programme issu de ladite convention.

Et, dans cette optique, le MFPAM et la GIZ conviennent en collaboration avec les parties prenantes du plan d'action du programme.

La capacité d'accueil est passée de moins de 4 000 en 2018-2019 à environ 13 000 en 2023-2024, avec une projection de 19 000 places pour 2024-2025, soit une augmentation de près de 40 %.

Dans une note pour la détermination des besoins prioritaires en matière de Qualité pour le secteur de la Formation Technique et Professionnelle (FTP), un document du ministère souligne que le secteur de la Formation Technique et Professionnelle joue un rôle clé dans le développement des compétences et des qualifications des travailleurs. Cependant, il est souvent confronté à des défis liés à la qualité des dispositifs et des services offerts qui limitent ses capacités en matière de l'approvisionnement du marché du travail avec des professionnels capables de se distinguer. Lesdits défis incluent principalement :

- L'absence de référentiel national actualisé, cohérent avec la stratégie nationale de la formation technique et professionnelle ;
- L'absence d'objectifs clairs dont les indicateurs sont pertinents et mesurables ;
- L'absence des activités d'évaluation au d'autoréférencement adaptés aux réalités du secteur ;
- L'inadéquation entre la qualité de la formation et les besoins du marché du travail ;
- Le manque d'un système d'implication et d'évaluation des enseignants formel et structuré.

L'intégration des concepts et des démarches qualité dans le secteur de la formation technique et professionnelle est une d'importance capitale pour renforcer ce secteur et lui permettre de surmonter les défis auxquels il fait face. Ces démarches permettent non seulement d'assurer une amélioration continue des pratiques pédagogiques, mais aussi de répondre aux besoins en constante évolution des apprenants et du marché du travail.

Afin de renforcer la qualité de ce secteur, il est es-

sentiel d'identifier et de hiérarchiser les besoins prioritaires, en tenant compte des spécificités nationales et des ambitions de développement à court, moyen et long terme.

## Les besoins prioritaires

Les principaux besoins du secteur national de formation technique et professionnelle peuvent être résumés dans les cinq points suivants :

- Engager une stratégie pour la mise en conformité des intrants de la qualité de la formation (actualisation et développement des curricula, formation des formateurs, mise aux normes des équipements et des espaces pédagogiques) ;
- Actualiser et mettre à jour le référentiel national qualité de la formation technique et professionnelle, et le faire implanter dans les établissements de la FTP.
- Engager un système national d'assurance qualité pour la FTP, en impliquant les inspecteurs de l'enseignement en suivi-évaluation.
- Mettre en place, développer et maintenir un système de management de la qualité conformément aux exigences de la norme internationale ISO 21001, ledit système intégrera obligatoirement l'ensemble des dispositifs de la Formation Technique et Professionnelle, et pour la certification de conformité dans les plus brefs délais.
- Initier la mise en place d'un système de labellisation des formateurs.

Aujourd'hui, dans un environnement en constante mutation, caractérisé par l'évolution rapide des technologies, des métiers, et des exigences du marché de l'emploi, la nécessité d'assurer la qualité et la pertinence de la formation professionnelle est devenue une priorité nationale.

C'est dans ce cadre que le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers a conçu et lancé le Référentiel national de Qualité (RNQ-FTP), outil structurant destiné à guider, évaluer et améliorer la performance des établissements de formation technique et professionnelle en Mauritanie.

L'adoption du Référentiel National de Qualité dans la Formation Technique et Professionnelle marque une étape déterminante dans la modernisation du secteur. L'autoévaluation, en tant qu'outil stratégique, permettra aux établissements de progresser vers l'excellence, renforcer leur gouvernance, et mieux répondre aux besoins socio-économiques du pays.

Projet Tierra Firme – Mauritanie :

## Offrir des formations qualifiantes et des alternatives d'emploi aux jeunes Mauritaliens



Par Mamadou THIAM

TIERRA FIRME est une initiative destinée aux jeunes mauritaniens, offrant à la fois une formation professionnelle et des opportunités d'insertion professionnelle, avec une perspective fondée sur l'expérience entrepreneuriale.

Le nom du programme, TIERRA FIRME, évoque de manière antagoniste le phénomène de la migration irrégulière et les difficultés qui y sont liées. Il a pour but de générer des solutions alternatives à la migration irrégulière, notamment celle qui fuit par voie maritime dans des embarcations de fortune, en plaident pour un avenir solide et de qualité en Mauritanie.

Le projet Tierra Firme est une initiative de coopération entre la Mauritanie et le Gouvernement des îles Canaries, mise en œuvre en partenariat avec le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers (MFPAM).

Financé par le gouvernement des îles Canaries, il a pour but de renforcer les compétences professionnelles des jeunes mauritaniens avec des formations qualifiantes adaptées au marché de l'emploi, en particulier dans des secteurs porteurs. "Actuel-



lement, le projet, explique Mme Aminetou Mint Bilal, chargée de mission au MFPAM, est dans sa phase pilote avec l'École de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et Industriel de Nouakchott (EETFPI-N)".

La Mauritanie, confrontée à un taux élevé de chô-

mage des jeunes et à un déficit de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs, s'est engagée dans une réforme de la formation professionnelle. "Dans ce cadre, le projet Tierra Firme en parallèle avec d'autres initiatives du gouvernement s'inscrit, indique Mme Aminetou Mint Bilal, chargée de mission au MFPAM, comme une réponse concrète pour améliorer l'employabilité des jeunes et accompagner les dynamiques de développement local".

Les objectifs du projet sont de :

- Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par la formation technique et professionnelle. Il s'agit en fait d'aider les jeunes à trouver un emploi stable et durable.
- Renforcer les capacités des centres de formation en Mauritanie pour leur permettre d'offrir des formations de qualité dans des domaines spécifiques, en adéquation avec les besoins du marché du travail grâce au déploiement de formateurs espagnols d'une courte durée de la formation.
- Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans des métiers techniques et artisanaux. Dans ce cadre, le projet contribue au développement économique de la Mauritanie en renforçant les compétences de sa jeunesse et en stimulant certains secteurs.



### Public cible

Le projet Tierra Firme cible de jeunes mauritaniens âgés de 16 à 35 ans, en situation de décrochage scolaire ou en quête de qualification. Mais aussi des formateurs et encadrants des centres de formation professionnelle. Et enfin, des promoteurs de petites et moyennes entreprises.

Un partenariat stratégique au service de la jeunesse. Le projet implique une collaboration étroite entre la Mauritanie et les îles Canaries (Espagne), qui est un acteur majeur dans cette initiative.

Le projet Tierra Firme est mis en œuvre par le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers (Mauritanie), l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM), le Gouvernement des Îles Canaries, la Fondation Laborale de la Construction (FLC), la Fédération des Entrepreneurs Mauritaniens de Construction des Infrastructures ainsi que les Structures d'accompagnement locales.

### Activités réalisées

Dans sa première phase, « Tierra Firme » a permis

la sélection et l'inscription pour une formation spécialisée à une quarantaine de jeunes mauritaniens dans les domaines de la construction « Ouvrier Maçon » et de la sidérurgie (« Ouvrier Ferronnier »). Cette formation a été assurée par des experts mauritaniens et espagnols dans le cadre d'un partenariat structuré entre l'École Technique, Industrielle et Professionnelle de Nouakchott, la Fondation Laborale de construction espagnole et la Fédération des Entrepreneurs Mauritaniens de Construction des Infrastructures, conformément à la mise en œuvre de la stratégie nationale de formation professionnelle.

La formation s'est déroulée en deux étapes : Une phase théorique de deux mois, dispensée à l'École technique de Nouakchott ; Suivie d'une formation pratique en entreprise, également d'une durée de deux mois, sous forme d'apprentissage.

Une cérémonie de clôture est prévue à la fin du mois de juin, au cours de laquelle des attestations de fin de formation seront remises aux apprenants.

### Résultats attendus

Plusieurs centaines de jeunes sont formés dans des filières prioritaires (bâtiment, énergie solaire, services, etc.). Sur un autre plan, il est prévu une amélioration des contenus pédagogiques et des équipements des centres de formation. Par ailleurs, il est espéré un renforcement des capacités des formateurs.

Enfin, il est attendu une mise en place de partenariats durables entre institutions mauritanies et canariennes.

Avec « Tierra Firme », la Mauritanie et l'Espagne posent ainsi les jalons d'un partenariat renforcé, mettant l'accent sur l'éducation, la formation et l'emploi, autant de piliers essentiels pour un développement inclusif et pérenne.

Le projet « Tierra Firme » témoigne de la volonté de développer la coopération entre les deux pays amis (Mauritanie et Espagne), dans le domaine de la formation professionnelle au profit de la jeunesse mauritanienne.



## Projet « École de seconde chance » :

# Pour ne plus laisser aucun enfant dans la rue !

Dans le cadre des efforts des pouvoirs publics à endiguer le chômage des jeunes, le gouvernement mauritanien entreprend un vaste programme de formation professionnelle et d'insertion. C'est dans ce cadre que le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers (MFPAM) a décidé de mettre sur rails le projet « École de Seconde Chance » (E2C) afin de lutter contre les abandons de l'école par la réintégration ou la formation professionnelle et la réinsertion. Le processus a été lancé le 24 Avril dernier au cours d'une cérémonie présidée par M. Mélainine Eyih, chef du MFPAM, dans les locaux de son département. Ont pris part à cette rencontre, outre le staff du ministère, divers partenaires nationaux du ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système d'Enseignement, la Banque mondiale, l'Union Européenne, la GIZ, Qatar Khairy, le PNUD, l'UNESCO, l'AFD, l'ONG SAFIA, l'ONG E2C et SOS Pairs éducateurs...

### Ramener les exclus à l'école

Au cours de cette rencontre, le ministre a expliqué l'enjeu du projet, ses objectifs et les attentes des pouvoirs publics visant à concrétiser le serment électoral du président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. « Lors de la dernière présidentielle, [celui-ci] s'était engagé à ne plus laisser aucun enfant dans la rue, à donner une chance égale à tous », a rappelé le ministre. Le phénomène de l'abandon scolaire ne cesse en effet de peser sur le système éducatif mauritanien, en particulier dans les zones rurales et enclavées où les conditions de pauvreté et le manque d'infrastructures scolaires obligent des milliers d'enfants à quitter l'école prématurément ou, pire, à ne même pas s'y inscrire.

Le projet « École de seconde chance » est donc le fruit d'une mûre réflexion sur le taux élevé de déperdition scolaire. Il a pour objectif de sortir de la rue les nombreuses victimes de cet abandon et à leur éviter de sombrer dans la criminalité en leur offrant une nouvelle chance d'achever leur cursus d'études. Oui, « l'école est le seul moyen de sauver les enfants de l'abîme et l'éducation, la voie vers une véritable chance de se construire et de s'assurer un avenir meilleur ; à tout le moins bénéficier d'une formation professionnelle avec de vraies opportunités de s'insérer dans la vie active », souligne M. Isselmou Rabah, conseiller chargé de la formation professionnelle au MFPAM. Ils sont hélas nombreux, ces enfants déshérités, dans le monde rural et autre milieu défavorisé. Nombre de familles



dépendent d'ailleurs souvent de leur travail. Aussi faudra-t-il convaincre leurs parents de la nécessité de les ramener à l'école, clef d'un avenir meilleur. Pour mieux structurer et planifier le développement de son système éducatif et la formation, la Mauritanie a mis en place, en 2000, deux plans sectoriels. Cependant, des progrès restent à faire. En effet, en dépit des efforts déployés, certains enfants n'accèdent pas à l'école, d'autres quittent l'école très tôt.

### Quelques chiffres

Selon les données du ministère de l'Education nationale et de la Réforme du Système d'Enseignement (MENRSE) et de l'EPCV menée en 2019, et ANSADE 2021, le taux brut de scolarisation (TBS), des filles dépassent les 100% tandis que celui des garçons stagnent à 94%. Au niveau du secondaire, les TBS chutent à moins de 50% au premier cycle (collège) et à 30% au second cycle (lycée). Le taux d'achèvement au fondamental est d'environ 68%, en progression entre 2016 et 2019. Toujours en 2019, environ 340 000 enfants âgés de 6 à 15 ans n'étaient pas scolarisés dans le système formel ou dans une école traditionnelle (école coranique ou mahadra), soit près de 30% des effectifs totaux sur cette tranche d'âge qui correspond à l'enseignement de base obligatoire (fondamental et collège). Parmi les 340 000 individus de 6 à 15 ans qui ne sont pas scolarisés à la date de l'enquête, près de 210 000 des 6-11 ans (niveau fondamental) ne reçoivent aucune forme de scolarisation et plus de 130 000 enfants de la catégorie d'âge des 12-15 ans (collège) sont hors de tout système d'éducation.

Il est à noter que les abandons et les sorties précoce du système se situent principalement entre la 4e et 6e année du cycle.

Pour la catégorie des enfants âgés de 6 à 11 ans, plus de 80 000 n'ont jamais eu accès à une école (formelle et/ou traditionnelle), soit environ 10% de cette classe d'âge. En ne tenant compte que de l'école moderne, ce sont près de 25% des enfants de cette classe d'âge qui n'intégreront pas le système formel. Ils seront encore plusieurs milliers à abandonner au cours de leurs cursus avant d'avoir atteint la dernière année du cycle. Il est aussi intéressant de noter que ces abandons se concentrent particulièrement à certains moments des cycles d'étude, et non de manière homogène et continue. Il apparaît ainsi que le parcours des élèves scolarisés dans le secteur formel est confronté à un « plafond de verre » à la fin de chaque cycle (fondamental, collège et lycée), les abandons y étant particulièrement marqués. Aussi, 12% des enfants de 11 à 15 ans, soit 45.000 enfants n'ont jamais été scolarisés dans le formel et 86.000 ont mis fin à leurs études. Sur les 245.000 scolarisés, 31.000 mettent fin à leurs études avant 16 ans. Donc au niveau de l'éducation formelle, 56.000 élèves quittent le collège avant la fin du cycle.

Comme on le voit, le nombre d'enfants qui quittent l'école demeure encore important, c'est là toute l'importance du projet Ecole de Seconde Chance. Elle puisera sur un important vivier pour donner une seconde chance aux enfants.



### Enfants ciblés

« Reprendre l'école après une longue interruption est un très difficile combat qui requiert sensibilisation et détermination », reconnaît cependant M. Rabah. Pour préparer le terrain, une étude a été confiée par le ministère au bureau CE Consulting doté d'une expertise en la matière. Elle s'est attachée les services d'une experte dans le domaine, pionnière de l'E2C en Tunisie. Ses résultats sont attendus au cours de ce mois afin de démarrer les activités dès la rentrée scolaire prochaine. « Deux catégories d'enfants sont ciblées », précise le conseiller.

D'abord ceux de la tranche d'âge 14-15 ans encore en âge scolaire. Des cours de rattrapage leur seront dispensés afin d'évaluer leur niveau et la possibilité de retourner à l'école. Ce travail sera réalisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système d'Enseignement. « Ces programmes éducatifs entendent également, la confiance en soi et l'autonomie », souligne M. Ould Rabah. Ensuite, les adolescents âgés d'au moins 15 ans qui pourraient être formés dans les centres de formation professionnelle. Il peut s'agir de métiers demandés dans le marché local, suivant les spécificités de chaque wilaya. Le ministère entend travailler en adéquation entre la formation et l'emploi. Ici, le secteur privé pourrait jouer un rôle important.

### Étude de terrain

L'étude permettra en outre d'établir si le projet démarera par une expérience-pilote à Nouakchott ou en diverses wilayas de l'intérieur du pays. La première option permettrait aux enfants d'évoluer dans un contexte disposant de plusieurs opportunités de formation professionnelle ; la seconde a l'avantage de faciliter la sélection et d'offrir une proximité d'action aux jeunes ruraux dont le déplacement à Nouakchott représenterait un vrai casse-tête pour leurs parents. Certains d'entre eux sont d'ailleurs

réticents à laisser partir leur progéniture au loin du toit familial, craignant qu'ils ne soient happés par des gangs criminels.

Après la formation professionnelle sanctionnée par l'acquisition de compétences précises et tenant compte des besoins du marché, le MFPAM compte s'atteler à l'insertion des jeunes diplômés, à partir d'une prospection du marché de l'emploi menée avec tous les départements ministériels et partenaires techniques intéressés. Ce travail se fera en partenariat avec le ministère de l'Emploi, via l'agence Techghil et diverses autres agences nationales d'insertion des jeunes. Dès l'entame du projet sur d'éventuelles sources de financements auprès des partenaires techniques et financiers. La présence importante de certains d'entre eux à la cérémonie de lancement du projet incite à l'optimisme. Déjà, « des promesses de financements et d'appui ont été annoncées par la Banque Mondiale,

l'UNICEF et Qatar Khairiya », indique le conseiller M. Rabah qui conclut : « Le MFPAM ne ménagera aucun effort pour trouver des financements afin d'accompagner les jeunes diplômés dans leur processus d'insertion ».

Signalons enfin que le projet pourrait capitaliser sur quelques expériences d'organisations de la Société civile, notamment SAFIA, SOS Pairs Éducateurs et ITILAQA. La première renforce les capacités de jeunes filles vulnérables et améliore leurs compétences ; la seconde, qui lutte également contre le VIH/SIDA, avait lancé une E2C et fondé un centre de formation professionnelle pour les jeunes femmes issues de milieux précaires. La troisième utilise le sport pour insérer professionnellement des jeunes en situation de Neither in Education, Employment or Training (NEET) ; c'est-à-dire ni emploi, ni études, ni formation.

**Alassane Athié**



## Enseignement technique et formation professionnelle :

# Une grande révolution en Mauritanie

\*\*Par Baba Dianfa Traoré

L'enseignement technique et la formation professionnelle sont devenus un le vif de la commande depuis 2019, lors de l'accession du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Mohamed Ould Ghazouani, à la Tête du Pays. Depuis la création des établissements de formation font légions. A propos de cette révolution, Horizons-Magazine a interrogé trois parmi les directeurs de ceux-ci.

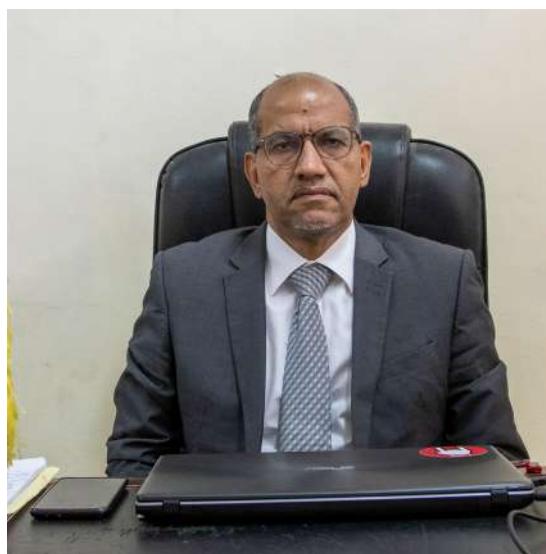
Le Directeur Général de l'Ecole d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Commerciale (EETFPC), M. Mohamed Yahya Amajar a, lors d'une interview avec Horizons/Magazine, expliqué que « concrètement, le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Mohamed Ould Ghazouani, a dans son Programme -Toumouhy Li El Watane- (Mon Ambition pour la Patrie), acté l'initiative pertinente d'absorber le chômage des jeunes mauritaniens ». L'ingénieur Amajar a également dit que « les actions du gouvernement sous la conduite de son excellence, le Premier ministre, Mokhtar Ould Diaye traduisent l'intérêt de ce programme ».

Cette composante du programme a pour objectif l'amélioration du dispositif de la FTP et comporte trois axes dont la première porte sur l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle à travers la densification et la diversification de l'offre de formation ; le second concerne l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'offre de formation et le troisième est relatif au développement d'outils normatifs pour le rapprochement de l'offre de formation des besoins

Le directeur de l'EETFPC a indiqué qu'une stratégie globale du secteur a été élaborée par le ministre de la Formation professionnelle de l'Artisanat et des Métiers, M. Melainine Ould Eyih. Une stratégie qui met l'accent sur une concentration de moyen et d'efforts à déployer sur trois secteurs stratégiques que sont la formation dans le tertiaire ; la formation dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) et la formation dans l'industriel ».

De plus, l'introduction de la digitalisation dans la gestion des établissements et les outils numériques qui y sont associés ont permis, dès cette rentrée, de lutter contre le phénomène de l'absentéisme au niveau des établissements de formation. Sur le plan pédagogique, la plateforme numérique a facilité le suivi des emplois du temps, l'accès, la diffusion et le suivi des programmes pédagogiques.

Notre établissement joue sa partition dans cette stratégie globale au niveau du secteur tertiaire. Il faut noter que la formation dans le domaine tertiaire a été depuis longtemps mise à la marge des priorités, car la priorité a été de donner un élan aux secteurs industriel et du BTP ou la demande était davantage visible. Mais le secteur tertiaire est ac-



tuellement dans une phase de mutation à cause des nouveaux bouleversements socio-économiques et technologiques.

### Prise en considération d'applicatifs issus de l'IA et de l'économie digitale

Aujourd'hui, M. Melainine Ould Eyih a tracé une nouvelle voie pour mettre à niveau la formation dans le domaine tertiaire. Par ailleurs, une réhabilitation de l'établissement avec la construction de nouveaux locaux est en cours et de nouveaux curricula seront élaborés afin prendre en compte les nouveaux paradigmes et défis, c'est à dire la prise en considération d'applicatifs issus de l'IA et de l'économie digitale. Tout cela est une contribution 100% mauritanienne.

L'EETFPC a développé des approches concrètes pour un rapprochement avec les entreprises dans le domaine de la formation et de la recherche d'opportunité d'emploi pour les jeunes.

M. Mohamed Yahya Amajar a assuré que « le taux d'insertion des jeunes sortants des écoles de formation est lié au dynamisme économique dans un contexte de croissance mondiale difficile. Les données officielles concernant le taux d'insertion des jeunes datent de 2022. Elles enregistrent un taux de 40% pour les sortants des formations diplômantes et un taux de 70 % pour les formations qualifiantes. Ces chiffres sont très encourageants pour la poursuite des efforts.

« En effet, des partenariats ont été signés avec l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM) pour encourager l'emploi des jeunes par le biais de différents mécanismes comme que la formation par alternance ; les périodes de stage en entreprise et la concertation avec les partenaires pour l'accompagnement avant, pendant et après la formation ».

Pour trouver un emploi dans le meilleur délai, le jeune sortant doit entamer des recherches actives ; aller sur le terrain pour convaincre les entreprises, bien soigner son CV, en faisant apparaître ses meilleurs atouts et ses compétences ; saisir toute opportunité lui permettant de gagner de l'expérience, ne pas se sous-estimer et penser à être autoentrepreneur à l'aide des dispositifs de financement et d'accompagnement qui sont proposés et solliciter la formation continue ou qualifiante pour intégrer des métiers répondant aux besoins du marché de l'emploi.

## Formation de 8 000 jeunes, dont 6000 dès cette année

De son côté, le directeur général de l'École de Formation Professionnelle des Travaux Publics de Riyad (EFPTPR) a, dans un entretien avec Horizons -Magazine déclaré que l'existence de cette école témoigne de l'engagement du Président de la République., Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, envers les catégories vulnérables et de son souci de leur offrir un accès aux meilleurs services.

Il indique que « l'orientation de plusieurs activités vers cette école illustrent l'importance que le Président accorde à ce secteur, reflétée dans la place privilégiée qu'occupe la formation professionnelle dans les politiques du gouvernement. C'est une manière de promouvoir les structures manquantes comme celles-ci. Il s'agissait aussi de soumettre l'établissement aux normes ISO 21001. Des formateurs ont été formés pour la circonstance et le renforcement des capacités d'encadrements a été assuré ».

D'autre part, « un programme de partenariat avec l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM) a été lancé pour identifier les besoins spécifiques en compétences et développer des formations adaptées. La première phase de ce programme prévoit la formation de 8 000 jeunes, dont 6000 dès cette année ».

En outre, un programme visant à renforcer les comportements civiques et la préparation physique des stagiaires est en cours dans notre école de formation professionnelle, en partenariat avec le ministère de la Défense, des Affaires des retraités et les enfants des Martyrs.

Parlant des perspectives, il fait remarquer que malgré ces avancées, les défis restent importants pour atteindre les objectifs fixés, notamment avec les perspectives économiques prometteuses du pays. Cependant, nous sommes déterminés à relever ces défis grâce à une véritable collaboration avec le secteur public et privé et votre soutien.

### Lutter contre l'ignorance

Pour sa part, le directeur de l'Ecole d'Enseignement Technique et de la Formation Industrielle-Nouakchott a dit que l'offre de formation particulièrement la formation initiale commence à



partir du cycle de 3 ans à partir du niveau de la 4ème année du secondaire sanctionné par le baccalauréat Technique Mathématique (TMGM) ou Génie Electrique (TSGE).

Par ailleurs, il existe un cycle de deux ans à partir du baccalauréat Technique ou Mathématique sanctionné par un diplôme de brevet de technicien Supérieur (BTS). Enfin, un cycle de deux ans à partir de la 7ème année secondaire sanctionné par un diplôme de brevet de technicien (BT) et un autre de deux ans à partir de la 4ème année secondaire sanctionné par un diplôme de d'ouvrier qualifié (CAP). Il a ajouté que l'objectif général de cet enseignement technique et professionnel est de contribuer à l'application d'une politique de maritimisation des emplois à tous les niveaux ; de favoriser l'accroissement de la productivité des entreprises et des services et de contribuer à la lutte contre l'ignorance, le chômage et la pauvreté. Cette formation a mission de mettre en œuvre les programmes de formation et de perfectionnement.

C'est aussi une raison de répondre aux besoins des entreprises dans le domaine de la formation comme il s'agit de définir et choisir les méthodes et matériels pédagogiques appropriés.

Selon le directeur général, il s'agit également de satisfaire les besoins en qualification exprimés par les entreprises et d'organiser de manière directe

des stages de formation, recyclages et perfectionnements, et aussi développer les différents modes de formation.

« La formation continue est très peu développée et essentiellement conditionnée par l'existence d'un financement. Elle permet à la demande des entreprises de réaliser des actions de recyclage et de perfectionnement des personnels en situation d'emploi et donner un complément de formation ou une spécialisation aux anciens diplômés afin de faciliter leur insertion », a-t-il soutenu.

La formation par apprentissage, quant à elle, est destinée aux jeunes apprentis opérant dans les unités du secteur informel pour valorisation des métiers les autonomisations ou pour reconversion ... etc.)

Partant des contraintes générales, il a résumé dans l'absence d'un plan d'investissement permettant la rénovation permanente des équipements a conduisant à leur dégradation progressive et à leur inadaptation à l'évolution des besoins. « Or, les besoins en équipements restent très importants, aussi bien pour la rénovation de l'existant que pour la création des filières nouvelles ».

Les locaux sont de façon générale adaptés et suffisants. Cependant, il est important de signaler que la création de nouvelles filières et les nouvelles missions des formateurs nécessiteront l'extension des bâtiments ou des aménagements importants.

Toutefois, les axes stratégiques de développement reflètent une vision stratégique de l'EETFPI en 4 axes.

D'abord l'ancrage de l'établissement par rapport à son environnement économique et social, à travers une dynamique de partenariat école- entreprise ; un développement de la formation continue, un plan de promotion et de communication.

En outre, on insiste sur une qualité de la formation à la hauteur de la demande de l'entreprise par des programmes adaptés, des formateurs au niveau et motivés, des équipements adéquats et des locaux mis à niveau.

**L**'Ecole actuelle d'Enseignement Technique et de la Formation Industrielle-Nouakchott a été créée en 1966 à Nouakchott, sous l'appellation de Collège Technique de Nouakchott, devenu deux années plus tard le Lycée et Collège Technique (LCT). Cet établissement devrait répondre aux besoins de l'exploitation des mines du cuivre à Akjoujt et de fer à Zouerate. Ses filières furent alors orientées sur l'industrie. Pendant plus de deux décennies l'établissement dispensera un enseignement technique long (CAP, Bac TM et Bac TS) avec une forte assistance technique française. Il a fallu attendre la fin des années 80 pour que l'enseignement technique et professionnel soit objet de l'attention des pouvoirs publics à travers une place plus importante dans les programmes de développement. En 1989, le LCT devient le Lycée et Collège d'Enseignement Professionnel (LCEP) de Nouakchott suite à une réforme visant la professionnalisation de l'enseignement technique. En 1999, le LCEP devient le Lycée de Formation Technique Professionnelle Industrielle (LFTPI) suite à la dernière réforme qui lui confère son autonomie. En 2018, le LFTPI de Nouakchott devient l'Ecole d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Industrielle de Nouakchott, avec un élargissement de son champ de formation.

## Formation professionnelle :

# Numérisation du système des examens et des diplômes

**Mohamed Abderrahmane Ould Mohamed Yehdhih**

**L**a formation professionnelle est un secteur qui concerne tout le monde : demandeurs d'emploi, salariés et personnel en conversion professionnelle.

Il est, en quelque sorte, un passeport pour l'emploi. En Mauritanie la formation professionnelle et technique constitue une priorité majeure pour les pouvoirs publics compte-tenu de son rôle dans l'absorption du chômage et la lutte contre la pauvreté par la qualification et l'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi.

Un département ministériel a été créé pour assurer le recrutement et la formation d'une frange importante de la population exposée au chômage et à la précarité à cause de l'absence d'une qualification permettant d'exercer un métier technique.

La direction générale de la Formation technique et professionnelle (DGFTP) au ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers est chargée de superviser la formation technique et professionnelle au niveau de vingt-deux établissements publics, dont huit à Nouakchott et deux centres de formation technique. Ces deux dernières structures sont le centre supérieur d'enseignement technique et celui d'Ikraa (lire en arabe).

Dans chaque wilaya se trouve un établissement de formation professionnelle et technique. Un nombre de 12.492 étudiants reçoivent une formation diplômante, tandis que 7000 étudiants bénéficient d'une formation qualifiante.

Au niveau du privé, la DGFTP assure, également, la supervision de quinze instituts et écoles privés d'enseignement technique et professionnelle.

Pour apporter davantage de précisions sur les domaines de la formation professionnelle et technique et la nature des diplômes délivrés aux bénéficiaires, le magazine Horizons a interrogé le directeur adjoint des examens et concours à la direction générale de la formation technique et professionnelle, M. Ahmed Vall Ould Yahya.

Le directeur a précisé que sa structure dispense la formation technique dans les secteurs tertiaire, primaire et secondaire dans différentes spécialités.

Il a noté qu'au niveau tertiaire les spécialités dispensées sont :

- Commerce,
- Secrétariat,
- Couture,
- Cuisine,
- Maintenance Réseaux informatiques
- Multimédia Logistique et transport
- Comptabilité et Gestion Banques et assurances
- Design Graphique
- Gestion des Ressources Humaines
- Tourisme et Hôtellerie

Parlant des diplômes, le directeur a noté les bénéficiaires reçoivent des diplômes suivant le niveau et la durée de la formation.

Il s'agit des diplômes de certificat de compétence



(CC) après une durée de neuf mois, celui d'aptitude de professionnelle (CAP), du brevet de technicien (BT) et du brevet de technicien supérieur (BTS). Au niveau du secteur industriel, les spécialités dispensées sont :

- Froid industriel Électricité industrielle,
- Soudure industrielle
- Mécanique automobile
- Maintenance industrielle
- Energies renouvelables Pétrole et gaz
- Electronique
- Maintenance et techniques de fabrication
- Systèmes d'information industriels
- Construction métallique-
- Forage Cybersécurité
- TMGM TSGE
- Transformation agroalimentaire
- Maintenance et conduite d'engins.

Outre les CC, CAP, BT et BTS, les diplômes englobent ceux de technicien de génie mécanique (TMGM) et celui de technicien spécialiste de génie électrique (TSGE).

Pour ce qui est du bâtiment et des travaux publics (BTP), la formation s'effectue sur les spécialités suivantes avec les mêmes diplômes que le secteur des services :

- Maçonnerie
- Menuiserie du bois
- Électricité bâtiment
- Plomberie
- Topographie
- Supervision de travaux publics
- Carrelage
- Bureau d'études
- Froid et Climatisation
- Menuiserie aluminium
- Menuiserie métallique.

L'accès aux établissements techniques et profes-

sionnels s'effectue à travers un concours supervisé par un jury et la formation est couronnée par un diplôme permettant à ses détenteurs l'intégration du marché de l'emploi.

### Introduction du numérique

Depuis 2022, la DGFTP a mis en œuvre un système numérique pour la réception des candidatures, le traitement des dossiers, le déroulement des concours et des examens, à travers une plateforme spécifique dénommée Tekwine.

### Tekwine :

Tekwine est une application numérique, créée en 2022 par un bureau d'études national. Outre le déroulement serein des candidatures, des examens et des concours, Tekwine permet la surveillance des procédures, le calendrier des compétitions, l'anonymat, la correction des épreuves et le paramétrage. Tekwine reçoit, également, les réclamations et examine l'habileté des candidats.

### Avantage de la numérisation des examens et diplômes :

Le système de numérisation, rendu possible par la plateforme Tekwine, permet au final la publication de la liste des admis et des résultats sur la même plateforme.

Les résultats sont codifiés et ne peuvent en aucun cas être falsifiés et le système est sécurisé par l'existence du code QR.

Parmi les multiples avantages de la numérisation du système des examens des diplômes, on peut citer :

- La rationalisation des moyens humains ;
- La prévention des erreurs ;
- L'élimination de toute tentative de falsification ;
- Archivage électronique.

Avant 2023, la DGFTP a numérisé les procès-verbaux des examens pour pouvoir légalisé et certifié les résultats.

## Secteur de l'artisanat :

# Vision stratégique, organisation des journées nationales, village de l'artisanat et participation aux foires internationales



Réforme institutionnelle, cartographie des filières, journées nationales, réhabilitation d'infrastructures stratégiques, rayonnement international, autrement dit, redonner une place centrale aux artisans dans le tissu économique national. C'est le pari porté par la Direction générale de l'artisanat, des métiers et de la promotion de l'économie sociale et solidaire. Sa directrice générale, Mme Mariem Kane, détaille une stratégie ambitieuse mêlant plusieurs axes pour faire de ce secteur un véritable levier de développement économique et d'inclusion sociale.

C'est dans une logique de structuration institutionnelle que le Ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers a mis en place une direction générale de l'Artisanat, des Métiers et de la Promotion de l'Économie sociale et solidaire. Cette entité a pour mission de piloter la politique nationale en matière d'artisanat et d'économie sociale et solidaire, en coordination avec les autres services de l'État.

Selon sa directrice générale, Mme Mariem Kane, deux axes stratégiques guident l'action de la direction : le développement de l'artisanat et le renforcement de l'économie sociale et solidaire. Ces deux volets s'articulent dans un plan d'action quinquennal, socle des réformes engagées depuis 2024.



### Réformer le cadre juridique et impulser le secteur

L'un des chantiers majeurs concerne la modernisation du cadre juridique du secteur. Le Code de l'artisanat, élaboré il y a plus de deux décennies, fait l'objet d'une révision complète. Objectif : doter le secteur de textes adaptés aux exigences actuelles en matière de production, de commercialisation et d'encadrement.

Parallèlement, la mise en place d'un registre national des artisans permettra de disposer d'une base de données fiable pour mieux cibler les besoins en

formation et en accompagnement.

Pour répondre aux besoins de qualification des artisans à l'échelle nationale, 500 artisans bénéficieront cette année de formations grâce à un partenariat avec la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et l'INAP FTP.

La structuration du secteur passe également par le développement d'infrastructures. Le projet phare dans ce domaine est la réhabilitation du Village de l'Artisanat à Nouakchott, dont les travaux entrent dans leur phase finale. Ce site historique, autrefois simple lieu informel de vente, va devenir un écosystème moderne comprenant un pavillon d'exposition pour des événements nationaux et internationaux, des ateliers de production équipés de matériel performant et un centre de formation.

« Le village de l'artisanat fait partie intégrante du tissu urbain de la capitale », souligne Mme Kane. Conçu comme un écosystème productif et culturel, il vise à dynamiser la chaîne de valeur artisanale en Mauritanie.

Dans les wilayas de l'intérieur, plusieurs actions similaires sont menées. À Chinguetti, le projet Beit Chinguetti est déjà opérationnel. D'autres centres artisanaux bénéficient de programmes de réhabilitation afin de redynamiser les filières traditionnelles et de renforcer les capacités locales.

## Sauvegarder les savoir-faire locaux

Autre priorité de la direction : la préservation du patrimoine immatériel de l'artisanat mauritanien. Dans ce cadre, un ambitieux projet d'Encyclopédie nationale de l'artisanat est en cours de réalisation. « Cet ouvrage de référence permettra non seulement de sauvegarder les savoir-faire traditionnels, notamment ceux menacés de disparition, mais encore de les faire reconnaître au niveau international grâce à leur inscription sur des plateformes, ce qui renforcera leur visibilité et facilitera leur transmission aux nouvelles générations », précise Mme Kane.

Dans ce cadre, un forum de l'artisanat mauritanien a été organisé en janvier 2025 à Nouakchott réunissant l'ensemble des acteurs de l'artisanat pour échanger sur les projets de réforme du secteur ainsi qu'un atelier régional animé par l'UNESCO en février 2025 à Nouakchott en présence des cinq pays du Maghreb pour la préservation des savoir-faire artisanaux et partager les bonnes pratiques en vue de développer des projets de coopération.

## Vers un label “Artisanat mauritanien”

Pour renforcer la compétitivité des produits, la direction générale mise sur l'amélioration de la qualité. Des missions de travail à l'étranger ont permis de capitaliser sur les expériences d'organisations comme l'UNESCO ou l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Le but est d'instituer un label “Artisanat mauritanien” par filière, garant de l'authenticité et de la qualité des produits. En parallèle, une étude de cartographie des filières à fort potentiel a été lancée pour identifier les niches dans lesquelles les artisans mauritaniens sont les plus compétitifs.

## Journées nationales : vitrine de la créativité artisanale

Depuis leur institution par décret en 2023, les Jour-

nées nationales de l'artisanat mauritanien s'affirment comme un événement central du calendrier culturel. L'édition 2024, saluée comme une réussite, a introduit plusieurs innovations.

Un concours destiné aux artisans et créateurs a été lancé pour encourager la créativité tout en respectant l'authenticité des savoir-faire. Ce concours a primé plusieurs artisans avec plusieurs prix dont ceux des 3 gagnants du concours, des prix de jeunes artisans, des prix de l'authenticité, des prix pour la promotion des métiers en voix de disparation et enfin un prix coup de cœur du public.

Quatre pavillons ont structuré l'exposition : Pavillon de l'authenticité, consacré à tout ce qui est historique avec l'objectif de faire voyager les visiteurs à travers toute la Mauritanie en mettant l'accent sur l'histoire et la diversité culturelle du pays ; Un pavillon des ateliers en direct qui ont offert une expérience immersive unique aux visiteurs, en leur permettant d'observer les artisans locaux et étrangers en pleine création ; un pavillon Modernité pour une exposition d'œuvres artisanales qui incarnent la transition vers la modernité tout en conservant des racines authentiques ; un pavillon Innov'Art, dédié aux finalistes du concours mettant en avant les nouvelles technologies de communication et de vente avec pour objectif de former les artisans et de les accompagner dans la transition technologique et l'accès aux marchés internationaux.

L'événement a également comporté en plus des expositions, des ateliers, panels, masterclass et soirées culturelles, en collaboration avec plusieurs départements ministériels et partenaires.

## Coopération et sélection des artisans

La sélection des artisans participants aux journées nationales et foires internationales repose sur un travail coordonné avec la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers. Le concours Innov'Art, quant à lui, a été organisé via une plateforme en

ligne, avec une évaluation assurée par un jury composé d'experts indépendants.

Les récompenses ont inclus des prix d'excellence, un soutien financier et un accompagnement pour le développement des projets artisanaux.

## Présence à l'international

La Mauritanie participe activement à des foires et salons internationaux auxquels les artisans mauritaniens ont l'habitude d'y participer, à l'instar de la Foire internationale de Ouagadougou et de la Foire de Paris, tout comme des participations en perspective à Grand Bassam et Alger.

Évoquant les résultats de ces différentes participations, Mme Mariem Kane a souligné que les retombées en termes de promotion et de vente de produits sont conséquentes. « L'autre avantage c'est la visibilité de la Mauritanie. Ces rencontres donnent l'opportunité aux artisans mauritaniens de tisser des partenariats et de se mettre en réseau à l'échelle régionale et internationale », a-t-elle noté.

## Défis actuels et perspectives de création d'une agence et fonds dédiés à l'artisanat et l'ESS

Malgré les avancées, plusieurs défis structurels persistent. Mme Kane cite notamment : les problèmes logistiques, liés à l'accès aux matières premières, le transport et à l'acheminement des produits, la gestion de l'espace lors des salons ; le besoin de spécialisation des artisans pour éviter la saturation de certaines filières et garantir la qualité des produits, l'accès aux marchés, le déficit d'accompagnement des artisans pour améliorer leur compétitivité, l'accès aux financements pour les projets artisanaux.

Pour y remédier, des études sont en cours pour la création d'une agence et d'un fonds pour soutenir le développement de l'artisanat et de l'ESS pour centrale logistique artisanale et d'un fonds d'appui dédié aux artisans.

Par Salem Mori



## Artisanat traditionnel :

# Un immense potentiel enfin codifié



Par : Sidi Moustapha Ould Bellali

**L**a Mauritanie dispose d'un potentiel considérable dans le domaine de l'artisanat traditionnel. Une exploitation efficace pourrait contribuer au développement économique, social et culturel du pays, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et pour l'emploi des jeunes. Cependant, la promotion de ce secteur se heurte encore à des obstacles, parfois structurels, parfois conjoncturels. Toutefois malgré les efforts déployés, notamment l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire permettant la mise en place de structures professionnelles sur l'ensemble du territoire, ce secteur souffre encore de l'absence de stratégie nationale de promotion et de développement du secteur, de l'absence d'infrastructures de base adéquates, conjuguée à l'inadaptation des méthodes de production utilisées, la faiblesse de la formation technique et professionnelle, à l'absence d'un système d'approvisionnement régulier en matières premières et en moyens de production appropriés à la rareté des ressources humaines qualifiées, conjuguée à la faiblesse des ressources financières disponibles.

Le secteur de l'artisanat est encadré par des organismes publics et privés :

La Direction générale de l'industrie traditionnelle, de l'artisanat et de la promotion de l'économie sociale et solidaire : Il s'agit d'une administration centrale au sein du ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers. Elle prépare, met en œuvre et suit la politique gouvernementale dans le domaine de l'artisanat et des métiers traditionnelles et de l'artisanat, en coordination avec les services compétents du secteur.

- La Chambre nationale de l'artisanat et des métiers, établissement public à caractère professionnel, elle est chargée du suivi des organisations professionnelles du secteur, de l'encadrement des artisans et de la promotion de l'industrie traditionnelle. Outre ces deux institutions, il existe des organisations professionnelles sous la tutelle du ministère, opérant aux niveaux national, régional, provincial et municipal.

Les acteurs du secteur de l'industrie traditionnelle comprennent les coopératives, les ateliers individuels et les acteurs privés intéressés par la commercialisation et le commerce des produits de l'industrie traditionnelle.

Dans l'approche générale, l'« industrie traditionnelle » désigne les activités des personnes physiques ou morales qui emploient un nombre limité

de salariés et qui exercent, à titre principal ou secondaire, une profession indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services.

En Mauritanie, les professions liées à l'industrie traditionnelle sont enregistrées dans le répertoire des professions prévu par la loi portant Code de l'industrie et de l'artisanat traditionnels.

À l'échelle mondiale, le secteur de l'industrie et de l'artisanat traditionnels représente un important gisement d'emplois, offrant de nombreuses opportunités d'emploi aux femmes, aux jeunes et aux populations rurales.

Ce secteur contribue ainsi, d'une manière ou d'une autre, à la croissance économique, notamment dans les pays en développement, en contribuant à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des populations qui y vivent.

## Principales caractéristiques du secteur

Outre la spécificité de son aspect manuel, l'activité artisanale se caractérise par les principales caractéristiques suivantes : qualifications professionnelles reconnues ; effectif limité (maximum 10 employés) ; souplesse d'organisation (le travail des artisans est effectué au siège de l'unité ou à domicile).



#### Organisations professionnelles :

La Chambre nationale des industries et de l'artisanat traditionnels est à la tête de la hiérarchie organisationnelle des organismes professionnels. C'est un établissement public à caractère professionnel. Conformément à la Loi sur les industries et l'artisanat traditionnels, les activités du secteur de l'artisanat sont divisées en trois secteurs professionnels : Industries du patrimoine traditionnel : (production d'objets décoratifs représentant le patrimoine culturel national et d'articles ménagers...) ; Artisanat de production : (production de biens de service et d'équipements de consommation courante) ; Services artisanaux : (transformation, entretien et réparation, travaux publics, services divers, cosmétiques, etc.).

Projet de loi abrogeant et remplaçant la loi 2003-005 du 14 janvier 2003 portant Code de l'artisanat traditionnel.

La loi portant Code de l'artisanat traditionnel a été promulguée à l'époque pour combler un vide juridique en définissant les mécanismes de gestion du secteur de l'artisanat traditionnel et en reconnaissant et protégeant ses acteurs. Cependant, cette loi est restée quasiment inactive, à l'exception de ses chapitres relatifs aux organisations professionnelles du secteur de l'artisanat traditionnel.

Les aspects contenus dans ces chapitres (disposi-

tions générales, branches d'activité du secteur de l'artisanat traditionnel, conditions d'exercice des activités artisanales traditionnelles, infractions, sanctions et dispositions finales) ont reçu peu d'attention, malgré leur importance.

Cette réforme hautement symbolique, par les pouvoirs qu'elle confère à l'administration, lui donnera les moyens nécessaires au développement d'un secteur aussi important.

L'organigramme actuel des organisations professionnelles n'a pas réussi à dynamiser le secteur en raison du chevauchement des mandats. Ces organisations ont cristallisé la concurrence, les conflits et les contradictions entre les différents acteurs et ont parfois entravé le travail de l'administration. Dans un autre contexte, le projet de loi accorde une importance significative à la Chambre nationale de l'Artisanat et des Métiers, dont la création a été facilitée et dont les procédures d'accompagnement ont été simplifiées pour permettre aux industriels d'établir des unités de production de matériaux et de services dans un cadre adapté, capables d'accéder au financement et de bénéficier d'une promotion appropriée.

#### Le statut d'artisan défini et adopté

Sur cette base, les conditions d'exercice des activités artisanales traditionnelles ont été clarifiées :

- Obtention du statut d'artisan, tel que stipulé dans

le Code ;

- Inscription obligatoire des artisans traditionnels aux registres des organisations professionnelles établies dans chaque État,
- Inscription obligatoire des artisans traditionnels et des entreprises artisanales au registre national établi à cet effet par l'Administration de l'artisanat traditionnel ,
- Obtention d'un récépissé d'enregistrement auprès du département de l'artisanat.

Dans ce contexte, un fonds national pour la promotion et le développement de l'artisanat traditionnel sera créé, destiné au financement d'activités de promotion et de développement de l'artisanat traditionnel. Ce fonds s'adresse aux personnes physiques et morales impliquées dans le secteur de l'artisanat traditionnel.

Ce secteur est réglementé dans ses aspects organisationnels, de formation, d'éducation, de production et de commercialisation.

À cette fin, un village national de l'artisanat traditionnel a été créé, comprenant un centre de formation, des ateliers de production, des espaces d'exposition et des boutiques de vente.

La production d'une encyclopédie visant à préserver et à valoriser les savoirs et l'artisanat a également débuté, afin de préserver notre patrimoine dans ce domaine.

# L'économie sociale et solidaire, un levier au service du développement local inclusif

À la fin des années et des chocs économiques, notamment celle de 2008, l'économie sociale et solidaire a émergé comme modèle alternatif, qui repose sur des valeurs de solidarité, relevant le profit au second rang. En Mauritanie, elle apparaît comme un troisième levier de création d'emplois, après les secteurs publics et privés. Depuis quelques temps, le pays a intégré ce volet dans initiatives gouvernementales en lien avec des acteurs locaux engagés. Nous explorons ici, les fondements de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Mauritanie, ses différences avec l'économie de marché, son rôle dans la création de l'emploi ainsi que sa contribution dans la lutte contre la pauvreté, sans oublier de disséquer les défis auxquels elle fait face.

Le Conseiller du ministre de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des métiers, en charge de l'économie sociale et solidaire, Dr Abd Dayem Ould Navea a expliqué que l'ESS est un modèle économique centré sur l'humain, qui privilégie le bien-être social sur le profit. Il a ajouté que la Mauritanie est un terreau fertile pour le développement de l'ESS, car les valeurs de solidarité et de partage sont profondément ancrées dans la culture, ce qui facilite l'adhésion à ce modèle.

En 2021, la Mauritanie travaillait déjà sur l'élaboration d'une stratégie nationale pour la promotion de l'économie sociale et solidaire. M. Ould Navea a signalé que: c'est effectivement depuis l'avènement du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, que l'ESS a été intégrée pour la première fois dans les politiques publiques. Et cela, en raison d'une symbiose entre les valeurs de l'ESS décrites plus haut et le programme présidentiel visant à promouvoir les classes défavorisées, réduire les inégalités pour un développement socio-économique inclusif.

L'une des principales distinctions entre l'économie sociale et solidaire et l'économie traditionnelle dite de marché, réside dans leurs objectifs. L'économie traditionnelle se concentre sur la maximisation des profits et la croissance matérielle, tandis que l'ESS met l'accent sur l'impact social et le réinvestissement des bénéfices au service des membres et de la communauté, a déclaré M. Ould Navea.

## La gouvernance

En effet, l'ESS est caractérisée par une gouvernance démocratique et un mode de gestion collective, ce qui la différencie fondamentalement des pratiques concurrentielles de l'économie classique. L'économie sociale et solidaire joue un rôle crucial dans la création d'opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes et femmes. Elle se matérialise souvent par la mise en place de coopératives féminines ou encore des incubateurs d'entreprises sociales. Ceux-ci permettent de générer des emplois, surtout dans les zones rurales.

En outre, l'ESS contribue à structurer l'économie en facilitant l'accès au financement pour les porteurs de projets. Cela permet non seulement de lutter contre le chômage, mais aussi de renforcer l'autonomie économique des groupes les plus vul-



nérables.

M. Ould Navea a attiré l'attention sur le fait que l'ESS s'éloigne quelque peu de l'approche artisanat, pour se positionner davantage sur la promotion un développement local basé sur l'autonomisation. Ce changement de paradigme, permet de mobiliser les ressources locales, de relier les populations aux activités économiques productives, offrant ainsi des solutions durables

pour lutter contre la pauvreté et améliorer la résilience, notamment face aux chocs climatiques.

L'Organisation des Nations Unies considère l'ESS comme un modèle crucial pour la promotion du développement durable inclusif. Elle a adopté des résolutions dans ce sens, appelant les Etats membres à soutenir et renforcer l'ESS afin de répondre aux défis économiques et sociaux contemporains. La Mauritanie n'est pas restée à la marge.

Le ministère de la Formation professionnelle, de l'artisanat et des métiers considère l'ESS comme un pilier de sa vision pour offrir des opportunités d'emploi et renforcer l'économie locale. Dans ce sens, le conseiller a rappelé la mise en place de la stratégie nationale pour l'économie sociale et solidaire, accompagnée d'initiatives visant à créer une agence nationale dédiée au soutien de l'ESS.

Dans ce document inédit, des programmes de formation et d'accompagnement pour les acteurs de l'ESS, sont inclus. Ils visent à renforcer leurs capacités et à les aider à accéder aux marchés nationaux et internationaux. Il a indiqué que le ministère collabore avec des partenaires internationaux pour développer des incubateurs de projets et des programmes de formation adaptés aux besoins spécifiques des acteurs de l'ESS.

Malgré le bond en avant de l'ESS en Mauritanie, elle fait toutefois face à plusieurs défis. Le premier, qui saute aux yeux, c'est le manque de connaissance de l'ESS et de son importance dans la société, constituant ainsi un frein à son développement.



D'après le conseiller, les initiatives mises en place souffrent souvent de la faiblesse des ressources financières, limitant de ce fait leur capacité à se développer. A cela s'ajoute aussi des carences organisationnelles, grippant le fonctionnement de plusieurs structures et réduisant leur performance.

Enfin, le dernier défis, qui il l'espère sera surmonté bientôt, c'est l'amélioration du cadre juridique. Car jusqu'ici, il n'y a pas encore de loi régissant l'ESS de façon spécifique. Il a cependant relevé que des efforts sont en cours pour établir un cadre réglementaire adéquat pour le développement de l'ESS en Mauritanie.

La création de dizaines de milliers d'emplois décents à l'horizon 2030, c'est l'objectif que c'est fixé les autorités en charge de la promotion de l'ESS. Cela nécessite toutefois la création d'un environnement propice à l'ESS. Selon Ould Navea, l'ambition de la Mauritanie de faire de l'ESS un des piliers de l'économie nationale, orientée vers l'inclusion sociale et la valorisation des ressources locales.

Outre les initiatives pilotées directement par l'Etat, des organisations de la société civile mauritanienne déploient des programmes ici et là. C'est le cas de l'ONG Actions qui met en œuvre des projets ESS qui s'adaptent aux réalités locales. Sous son leadership, la Mauritanie a accueilli les 27, 28 et 29 février 2024, le 1er forum sous-régional de l'ESS à Nouakchott. Il en a résulté plusieurs recommandations, dont la réduction des disparités sociales et géographiques en misant sur des solutions appropriées que propose le modèle de l'ESS.

En renforçant les initiatives locales et en impliquant les acteurs locaux, l'ESS peut jouer un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. Cela passe par le renforcement du soutien de l'Etat et accru, la mobilisation des ressources locales et l'adhésion massives des populations.

**Amadou Sy**

## Secteur artisanal :

# Réformes du code, encyclopédie et promotion au cœur du développement de l'artisanat

par: \*Samba Mamadou Gueye

L'artisanat mauritanien, riche d'un savoir-faire ancestral, s'impose aujourd'hui comme un pilier essentiel du développement économique et culturel de la Mauritanie. Enraciné dans les traditions locales, le secteur connaît une véritable transformation sous l'impulsion d'initiatives publiques et internationales, visant à moderniser les techniques de production tout en valorisant le patrimoine immatériel national. Grâce à la création de villages artisanaux et au soutien accru aux coopératives, notamment féminines, l'artisanat devient un vecteur d'emploi, d'inclusion sociale et d'attractivité touristique. L'exemple emblématique du village artisanal de Nouakchott, idée depuis 2011, lancée en 2019 et inauguré en 2021 par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, illustre parfaitement cette dynamique ambitieuse, comme le souligne M. Abidine Baba Ahmed, chargé de mission au ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers.

Le chargé de mission a rappelé que : « Les contours juridiques et institutionnels du département de l'artisanat ont été définis par la loi n°2003/005 du 5 janvier 2003 portant Code de l'artisanat. Selon ce code, l'activité artisanale consiste en l'extraction, la production, la transformation de biens ou la présentation de services, grâce à des procédés techniques dont la maîtrise nécessite une formation, notamment par la pratique. »

Il a ajouté que « Cette loi vise à établir le cadre juridique de l'activité artisanale en Mauritanie. Elle est, avec son décret d'application, un référentiel global. Elle définit les dispositions générales relatives aux différentes branches de l'artisanat, les conditions d'exercice de l'activité, les infractions, les sanctions ainsi que les modalités d'exécution. L'objectif actuel est d'engager une réforme de ce code afin de le rendre plus adapté et proactif face aux exigences du marché, en collaboration avec les organisations du secteur. »

### Forum de l'Artisanat

M. Abidine Baba Ahmed a souligné que « Lors du Forum, une stratégie a été mise en place. Il s'agit d'une présentation générale du secteur artisanal, de son état actuel, accompagnée de diagnostics, d'une vision claire et d'un plan d'action à adopter. Cela nous a permis d'obtenir une classification professionnelle reconnue, de mobiliser un personnel opérationnel adapté à l'entreprise artisanale, et de favoriser une plus grande souplesse dans l'installation des artisans dans le cadre de l'auto-emploi. »

Il a ajouté : « Le premier jour du Forum de l'Artisanat, organisé les 23, 24 et 25 janvier 2025, était



consacré aux enjeux et aux perspectives de développement du secteur. L'objectif était de présenter le programme de réforme du secteur, le Plan national de développement, et d'échanger sur la nécessité de revoir le cadre juridique et institutionnel afin de soutenir ces réformes. »

Concernant le deuxième jour du Forum, il a précisé : « Il a été marqué par le lancement de l'Encyclopédie de l'Artisanat mauritanien. Cette journée avait pour but de concrétiser un engagement politique du Président de la République, de sensibiliser les acteurs du secteur, et de mobiliser les partenaires autour de la préservation du patrimoine artisanal. Elle a permis également d'engager les communautés scientifiques et les intervenants du secteur, de préparer le processus de collecte et d'inventaire du patrimoine artisanal, et de sensibiliser à l'importance

des enquêtes à venir. Ce lancement a ainsi permis de mettre en œuvre le projet de création d'une encyclopédie pour la promotion et la valorisation de l'artisanat traditionnel en Mauritanie. »

« Le troisième jour du Forum a été consacré à la gouvernance et aux réformes du Code de l'artisanat. L'objectif était de présenter un diagnostic complet du secteur en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, de recueillir les avis des artisans, et de proposer des solutions concrètes pour engager efficacement les réformes nécessaires à la modernisation du secteur de l'artisanat. »

### Au niveau des Panels

Le Chargé de mission a indiqué : « Le premier panel du Forum de l'Artisanat 2025 portait sur l'artisanat et le patrimoine, s'est penché sur l'importance de la préservation et de la valorisation de l'artisanat traditionnel. Le deuxième panel était consacré à l'artisanat et l'économie. Il a traité du rôle crucial du secteur artisanal dans le développement économique et social. Le troisième panel s'est penché sur l'artisanat, le cadre politique et social, en explorant le contexte social, les politiques publiques et le cadre institutionnel nécessaires au développement du secteur. Enfin, le quatrième panel traitait de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire, avec pour objectif d'identifier des outils de financement et d'accompagnement pour un développement inclusif et durable du secteur, en mettant en avant son impact économique et social. »

Selon M. Abidine : « De manière globale, plusieurs actions majeures ont émergé, notamment la création d'une encyclopédie de l'art, un ouvrage de référence visant à rassembler et organiser les connaissances relatives à l'art : histoire de l'art, mouvements artistiques, artistes célèbres, ainsi que des aspects techniques et esthétiques. En parallèle, une entité dédiée à l'enregistrement des métiers artisanaux a été mise en place, avec une action spécifique autour du Code de l'artisanat. L'objectif est de transformer et d'adapter ce code afin qu'il soit plus proactif face aux exigences actuelles en matière d'organisation des métiers d'art. »

Il a également précisé : « Depuis l'année dernière, le secteur de l'artisanat a été rattaché au ministère de la formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, dans le but d'améliorer l'accès à l'information sur l'apprentissage, les qualifications des artisans et leur certification. De plus, la direction de l'Artisanat et des Métiers a été renommée direction générale de l'Artisanat et des Métiers de la Promotion de l'Économie sociale et solidaire, ce qui signifie que toutes les structures comme les organisations, coopératives et associations peuvent désormais s'organiser pour exercer des activités de production dans une logique de promotion de l'économie sociale et solidaire. »

### La Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers (CNARM)

« Crée par le décret n°048-2003 du 24 juin 2003, la Chambre Nationale de l'Artisanat et des Métiers (CNARM) est, de manière statutaire, un établissement public à caractère professionnel. Sa création s'inscrit dans le cadre de la réforme du secteur de l'artisanat adoptée en 2003. L'article 3 du décret précité confie à la Chambre un ensemble de missions, certaines partagées avec le ministère en charge de l'Artisanat (telles que la planification, la définition de politiques et la promotion du secteur), d'autres exercées de manière autonome, mais toujours sous le contrôle de l'autorité de tutelle. »

### Les missions de la CNARM

« Les missions confiées à cet organisme comprennent la participation à la définition et à la mise en œuvre des politiques et stratégies publiques dans le domaine de l'artisanat. Elles couvrent également des domaines clés comme la formation, la commercialisation, le crédit à l'artisanat et la sécurité sociale. La CNARM est également impliquée dans l'initiation et la recherche de financements pour des projets artisanaux, la préparation et l'organisation de manifestations nationales et internationales de promotion et d'échanges de produits artisanaux. Elle représente les organisations socioprofessionnelles artisanales auprès des organismes étrangers équivalents, et assure la gestion des infrastructures foraines ainsi que des villages artisanaux aux niveaux national et régional. »

Par ailleurs, M. Abidine Baba Ahmed a rappelé que : « Lors de la première opération de mise en place

de la CNARM en 2008, l'institution a enregistré l'adhésion de 26 000 artisans individuels répartis en trois collèges : le collège des artisans traditionnels (97 délégués), le collège des femmes (800 délégués), le collège des métiers modernes (403 délégués). Chaque délégué était élu par 20 artisans individuels, ce qui représente un total de 1 300 délégués nationaux. Bien que le mandat des instances dirigeantes de la Chambre soit statutairement fixé à trois ans, cette durée n'a jamais été respectée. La première assemblée consulaire, composée de 60 membres issus des trois fédérations nationales (fédération de l'artisanat d'art, des métiers féminins et des métiers modernes – soit 20 délégués par fédération), est restée en place jusqu'en 2021, date à laquelle a eu lieu la première opération de renouvellement des instances dirigeantes. »

Selon lui : « Les opérations de renouvellement ont mobilisé 28 000 artisans adhérents, soit 2 000 de plus que lors de la première opération de mise

en place du schéma organisationnel en 2003. Aujourd'hui, en ce qui concerne l'organisation de la Chambre, elle sera directement gérée par l'Administration centrale, avec à sa tête un directeur général nommé par le ministre de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers. » Il a poursuivi : « La Chambre de l'Artisanat et des Métiers, autrefois établissement public à caractère professionnel, est désormais dotée d'un modèle de gouvernance avec Conseil d'Administration. Ce conseil comprendra, de droit, les présidents des fédérations nationales, tandis qu'un directeur administratif élu sera chargé de l'exécution des projets. Sur orientation du Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, il est également prévu la création d'un Fonds de promotion de l'artisanat, destiné à financer et à promouvoir tous les projets du secteur. Le programme précise aussi la nature des relations de tutelle entre les organisations professionnelles et l'Administration centrale, afin d'éviter les blocages institutionnels rencontrés auparavant entre ces deux entités. »

### Le village artisanal : Programme du Président de la République

« Le village artisanal de Nouakchott est un projet initié en 2011, mais qui, chaque année, a souffert d'un manque de financement pour sa réalisation. C'est finalement en 2019, à l'arrivée au pouvoir du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, que le projet a connu une relance. Ce dernier a instruit le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire de prendre en charge son financement. Les travaux d'architecture ont été achevés, et le village artisanal de Nouakchott a été inauguré en 2021. Il comprend 150 ateliers de production, 100 galeries de vente, 2 restaurants, 2 stands, une école de formation professionnelle dédiée à l'artisanat, des bureaux administratifs, ainsi qu'une mosquée. »

Il a ajouté : « Une Agence Nationale de Promo-

tion de l'Artisanat (ANPA) a également été créée dans le cadre du Programme du Président de la République. L'objectif est désormais de développer la productivité et la formation professionnelle, de développer des espaces d'exposition, et de mettre en place une plateforme de vente unique des produits artisanaux au sein du village artisanal de Nouakchott. Le financement du secteur, la création de l'Agence de promotion et la réorganisation de la Chambre sont des étapes majeures dans la mise en œuvre de l'action au gouvernement en faveur du secteur de l'artisanat. »

« Nous travaillons également à la gestion des activités artisanales des agences et structures dédiées, ainsi qu'à la création de villages artisanaux, comme celui de Nouakchott, qui regroupent ateliers, centres de formation et espaces de vente. Dans ce cadre, les Journées Nationales de l'Artisanat en Mauritanie (JONAM) proposeront une exposition annuelle dédiée à l'artisanat. Cet événement, organisé par le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, se déroulera sur cinq jours. Il a pour objectif de valoriser l'artisanat mauritanien, son rôle dans la promotion du patrimoine culturel, ainsi que ses contributions au développement du pays. Il s'agit aussi d'une foire réunissant des participants des pays de la sous-région comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie ainsi que des wilayas de Mauritanie. Lors de la troisième édition, plus de 37 ateliers y ont été présentés. »

Le chargé de mission a ajouté : « Nous menons actuellement des formations professionnelles ciblées pour faciliter l'apprentissage entre l'école et l'atelier, et pour certifier les artisans qualifiés via une carte professionnelle validant leur métier. La stratégie inclut également la fourniture de moyens de travail et d'équipement, l'augmentation de la production, l'accès au financement, la commercialisation des produits, ainsi que la participation aux foires nationales et internationales. »

### Nos partenaires

« Nous avons bénéficié d'interventions de partenaires ponctuels, notamment le ministère de l'Action Sociale dans le domaine de l'emploi, ainsi que l'Union Européenne grâce au PESCC, avec un programme d'appui à la productivité mené de 2010 à 2015, suivi d'un autre programme en 2019 qui vient de s'achever. Le Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest (PACAO) a contribué à la construction d'un centre de tonnage à El-Mina, afin d'améliorer les conditions de travail et les revenus de 143 femmes membres d'une coopérative artisanale spécialisée dans la filière Peaux et Cuir. Avec la GIZ, un fonds de crédit a été mis en place pour aider les artisans à obtenir des microcrédits de 50 000 MRU, sous forme de caisse de dépôt et de crédit. Par ailleurs, des ONG nationales et internationales interviennent également, parfois dans le cadre de partenariats bilatéraux, pour soutenir le secteur artisanal. »

## Encyclopédie de l'Artisanat traditionnel mauritanien :

# Sauvegarder les savoir-faire traditionnels

L'artisanat traditionnel mauritanien est un véritable patrimoine culturel profondément enraciné, riche et fondamental pour l'identité des communautés locales et leurs savoir-faire. Cependant, le secteur fait face à des menaces structurelles dues à la modernisation, à la mondialisation et au manque de documentation. Les artisans, quant à eux, rencontrent d'importantes difficultés à générer des revenus décents, ce qui accroît la vulnérabilité de ce secteur vital.

Face à ces défis, le gouvernement, pour le biais du ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, a lancé une initiative pour la création d'une encyclopédie consacrée aux savoirs et produits artisanaux. Cette encyclopédie a pour but de valoriser, préserver et documenter le patrimoine artisanal. Elle est une étape essentielle pour la reconnaissance et la transmission du savoir.

Le projet s'inscrit dans la mise en œuvre du programme « Taahoudati » du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, un engagement pleinement soutenu par le gouvernement dirigé par le Premier ministre, M. Moctar Ould Djay. Il traduit ainsi une volonté nationale forte de sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel mauritanien.

Dans ce cadre, le ministère a initié un projet ambitieux pour documenter, protéger et promouvoir les savoir-faire artisanaux traditionnels, considérés comme un trésor culturel appartenant au patrimoine immatériel.

Le projet est également une réponse à un engagement pris par le chef de l'État dans le cadre de son programme de gouvernance, qui prévoit la production d'une encyclopédie complète dédiée à l'artisanat traditionnel.

Les principales étapes de préparation du projet ont été les suivantes :

1. Lancement officiel lors du Forum de l'Artisanat (23–25 janvier 2025).

2. Première réunion du comité scientifique présidée par le ministre M. Mohamed Maa El Aïnine Ould Eyih, en date du 30 janvier 2025.

3. Relance officielle de l'Encyclopédie nationale à Nouakchott, lors d'une réunion régionale avec la participation de l'UNESCO et de l'ALECSO, le 9 avril 2025.

Dans le même cadre, une structure organisationnelle et des comités ont été constitués pour piloter le projet de l'encyclopédie nationale de l'artisanat traditionnel. Trois comités principaux ont été mis en place :

- Comité scientifique : pour superviser, valider le contenu, et garantir la qualité technique et documentaire.

- Comité technique : pour effectuer l'inventaire de terrain, bâtir une base de données, recueillir les



témoignages et récits des artisans.

- Comité de pilotage : pour coordonner les actions, suivre l'exécution et assurer la communication avec les partenaires nationaux et internationaux. L'approche retenue repose sur une méthodologie rigoureuse et des normes de qualité précises. Les objectifs principaux du projet ont été définis comme suit :

- Obtenir une reconnaissance officielle de l'artisanat au niveau national et international.
- Sauvegarder les savoir-faire traditionnels, notamment ceux menacés de disparition.
- Transmettre ces connaissances aux jeunes générations et renforcer le réseau des artisans.
- Améliorer le niveau de vie des artisans par la qualité et la commercialisation des produits.

La création de cette encyclopédie répond également à un contexte international appelant à la valorisation du patrimoine culturel immatériel. Elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la Mauritanie envers la Convention de l'UNESCO de 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

À cet égard, les efforts de la Mauritanie ont été discutés dans un forum régional regroupant les pays du Maghreb, sous l'égide du bureau de l'UNESCO à Rabat et de l'ALECSO.

Le ministère, par le biais de ce projet, a pour but de :

- Produire une encyclopédie de référence à usage académique et culturel.
- Documenter de manière exhaustive les métiers traditionnels : techniques, matériaux, récits, légendes.
- Soutenir la création d'un label national de qualité pour faciliter l'accès aux marchés.
- Mettre en place des villages artisanaux à Nouakchott et dans les wilayas intérieures, avec des centres de production et de commercialisation

des produits locaux ; tout en renforçant la vision nationale et internationale de l'artisanat traditionnel mauritanien et sa durabilité.

En conclusion, il apparaît clairement que l'artisanat traditionnel occupe une place essentielle dans la société mauritanienne.

Il joue un rôle majeur dans la transmission intergénérationnelle des compétences, reflétant les valeurs, symboles et pratiques du quotidien, tout en renforçant la cohésion sociale. Toutefois, face à la modernité et à la mondialisation, ces pratiques ancestrales sont en danger, d'où la nécessité urgente de les préserver et de les transmettre.

Ce défi incombe aux responsables du projet de l'Encyclopédie nationale de l'artisanat traditionnel, qui doivent promouvoir des méthodes participatives d'inventaire du patrimoine immatériel et développer des outils efficaces de documentation et de sauvegarde, dans une vision globale, durable et inclusive.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le magazine Horizons s'est entretenu avec la directrice de la Conservation et de la Promotion du Patrimoine de l'Artisanat au sein du ministère, Mme Maimouna Yarguet.

Elle a expliqué que la méthode adoptée pour sélectionner les bénéficiaires du projet dans les trois wilayas de Nouakchott, comme première phase, a été finalisée, et qu'elle sera bientôt généralisée à l'ensemble du pays. Tous les acteurs professionnels concernés ont été associés : Chambre nationale d'Artisanat, fédérations nationales, et présidents des fédérations régionales des trois wilayas. Des critères de sélection clairs ont été fixés par les experts, et toutes les listes soumises ont été examinées à la lumière de ces critères. Une fois validées, ces listes ont été remises aux experts pour le démarrage de l'inventaire.

Elle a également indiqué que le ministère a accéléré les procédures administratives et financières pour éviter tout retard, et a recommandé que le coordinateur du projet fasse preuve de plus de souplesse dans la concertation avec les personnes identifiées, ainsi qu'avec celles proposées par le ministère. Le comité provisoire poursuit également la réflexion autour de la définition même de l'artisanat traditionnel, en cohérence avec les débats et propositions du comité scientifique.

En somme, l'Encyclopédie de l'artisanat traditionnel mauritanien est un projet stratégique et culturel de portée nationale, soutenu par l'État, fondé sur une collaboration scientifique, technique et communautaire.

Il représente une avancée majeure pour la protection du patrimoine artisanal et l'augmentation de sa contribution à l'économie et à la société.

Hmeimida

Ministère de la Formation professionnelle-Qatar Charity :

## Des projets pour promouvoir l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre d'un partenariat fructueux entre le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers et l'Organisation Qatar Charity, plusieurs projets de développement sont en cours de mise en œuvre. Ces initiatives ont pour objectif de renforcer l'autonomisation des groupes vulnérables, de développer les capacités des micros et petites entreprises, et de promouvoir l'économie sociale et solidaire comme levier fondamental pour un développement local durable.

Les projets déjà réalisés, ainsi que ceux en cours de préparation, couvrent plusieurs domaines.

En mars 2025, un atelier de couture, financé par Qatar Charity, a été inauguré à l'école d'enseignement technique et de la formation professionnelle de Nouakchott.

L'ouverture de cet atelier s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord entre le ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers et Qatar Charity.

Pour le directeur du bureau de Qatar Charity en Mauritanie, M. Omar Abdel aziz Mohamed, « l'inauguration d'un atelier de couture entièrement équipé s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le ministère de la Formation professionnelle et Qatar Charity pour la réalisation de projets en adéquation avec les plans et stratégies sectoriels afin de répondre aux besoins essentiels du marché du travail, d'améliorer la qualité de la formation et de renforcer l'employabilité des jeunes. »

Ce centre de formation et de production dédié à l'apprentissage des techniques de couture moderne par les jeunes, servira notamment à confectionner les uniformes scolaires. Le ministère en assurera la gestion et la supervision pédagogique et productive, afin de garantir la qualité des services rendus



et de favoriser l'auto-emploi.

Un autre projet porte sur la fourniture de cinq unités de fabrication de briques en ciment. Il est destiné aux jeunes (Briquetiers) formés aux métiers du bâtiment. Ces unités ont pour objectif de faciliter leur insertion professionnelle et à concrétiser la transition entre formation et activité génératrice de revenus.

Il y a aussi le projet de réhabilitation du centre de tannage El Mina, quartier périphérique de Nouakchott. Ce centre, qui sert les artisans depuis des années, sera modernisé avec l'appui de Qatar Charity et sous la supervision directe du ministère.

Le projet comprend la fourniture d'équipements modernes comme des cuves, des tonneaux rotatifs, des postes de travail, ainsi que des matériaux de protection et des matières premières, dans l'objectif d'améliorer les conditions de production et de travail des artisans.

Le projet Marché solidaire destiné aux femmes actives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire « ESS », est en cours de préparation. L'objectif du projet est de soutenir les femmes actives dans l'économie sociale et solidaire, notamment celles issues de milieux défavorisés, avec la création d'un espace dédié à l'exposition et à la commercialisation de leurs produits, dans le cadre d'un dispositif global et durable d'autonomisation.

À ce propos, Mme Fatimetou EL Moctar Salem, directrice de la Promotion des Métiers des micros et petites entreprises artisanales et de l'Economie sociale et solidaire, a salué « la collaboration active avec Qatar Charity, qui a permis la concrétisation de projets structurants conformément aux objectifs sectoriels du gouvernement en matière d'inclusion économique des populations vulnérables. » Elle a ajouté que « le ministère veille à assurer un accompagnement technique complet et un suivi rigoureux pour garantir la durabilité et l'impact réel de ces projets. »

Le ministère réaffirme aussi son engagement à élargir et approfondir ce partenariat avec la mise en œuvre de nouvelles initiatives répondant aux priorités actuelles, et à positionner l'artisanat et les métiers traditionnels au cœur des politiques nationales de développement.

**K. Diagana**



## Coopération internationale et partenaires du département :

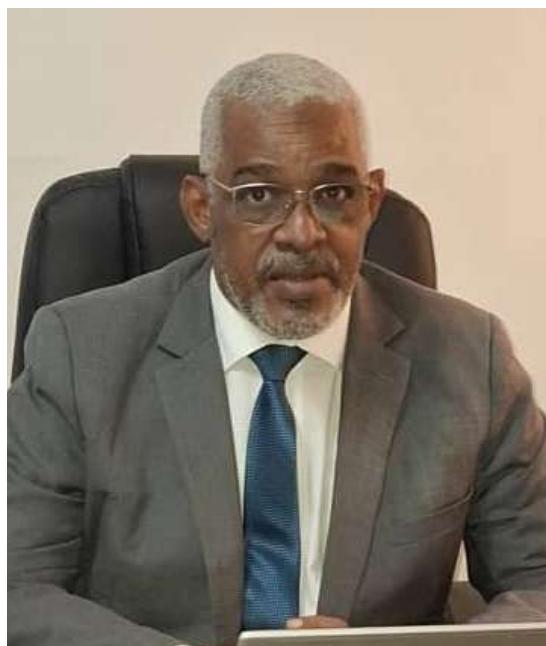
# Résultats des partenariats et perspectives d'avenir

Par Bakari Gueye

**L**a formation technique et professionnelle est au cœur de la stratégie du département de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers.

La stratégie est entre autres, de développer les compétences des jeunes pour le marché du travail.

Le ministère met l'accent sur la formation technique et professionnelle, avec des objectifs ambitieux, souligne M. Mohamedou Lekoueiry, directeur du Développement et de la Coopération et des systèmes d'information, qui a fait le point pour le Magazine mensuel HORIZONS des résultats de la Coopération internationale et de l'intervention des différents partenaires du département, ainsi que des perspectives jugées prometteuses de ladite coopération.



### Interventions des Partenaires stratégiques

Le ministère coordonne un portefeuille de projets en partenariat avec des institutions de nature et de calibre divers. Dans la liste on trouve l'Union Européenne, l'AFD, la BID, KFW, la Banque Mondiale, la GIZ, l'UNICEF...

D'autres partenaires comme Qatar Charity, Kuwait Charity, la fondation espagnole La Borale via l'ONG TIERRA FIRM, apportent aussi un soutien appréciable au ministère.

Il y a aussi la coopération bilatérale avec l'Espagne, l'Algérie...

Le directeur du Développement, de la Coopération et des Systèmes d'information a dressé un tableau plus ou moins exhaustif du champ d'intervention des principaux partenaires.

D'abord la BID, un partenaire stratégique avec lequel le ministère a signé une convention pour la construction de 2 cités de métiers et de compétences. Il s'agit d'établissements de nouvelle génération, à l'instar de ceux construits au Maroc.

Ces 2 établissements ont été financés à hauteur de 36 millions de dollars.

Ils sont en lien avec l'axe 1, « Amélioration de l'accès à travers la densification et la diversification de l'offre ».

L'AFD quant à elle intervient dans tout ce qui est équipement, en lien avec l'axe 2 de la stratégie de la formation professionnelle qui mise sur la qualité de la formation.

C'est ainsi qu'elle intervient au niveau de l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle industrielle de Nouakchott (Ex Lycée Technique), avec la modernisation de ses équipements.

Elle intervient aussi au niveau de la prise en charge des équipements de la filière Electricité.

Au niveau des Ecoles de Formation Technique et Professionnelle (EETFP) de Boghé et de Nouadhibou, elle prend en charge la filière Electricité.

Idem pour le CSET où en plus de l'électricité, elle prend en charge l'équipement.

Cette prise en charge se fait à travers le projet Amélioration des Compétences du Secteur de l'Électricité et de l'Energie en Mauritanie (PACSEM). Il y a la KFW qui intervient aussi bien dans l'axe 1 que dans l'axe 2. Elle a construit et équipé l'école BTP de Riyad. Et actuellement elle procède à l'extension du Centre Supérieur d'Enseignement Technique (CSET). Elle intervient aussi au niveau des centres de formation professionnelle de Rosso, d'Atar, etc.

Autre intervenant de poids, la Banque Mondiale dont l'action couvre les 2 axes de la stratégie. Elle est intervenue au niveau de l'Ecole de Formation Technique et Professionnelle « Mines, Gaz et Pétrole » en partenariat avec le gouvernement qui a pris en charge la construction du bâtiment. Mais c'est la Banque Mondiale qui a fourni les équipements.

### Autres partenaires

Pour la mise en œuvre de sa stratégie, le ministère peut aussi compter sur d'autres partenaires qui apportent un appui non négligeable. Parmi ces partenaires figurent la TIERRA FIRM de la fondation espagnole La Borale du gouvernement des Canaries qui a pris en charge la formation de 40 jeunes, entièrement formés dans les métiers de la construction (Ferrailleurs et maçons).

Pour sa part, Qatar Charity a mis en place un atelier de couture complet, dans le lycée technique de Nouakchott. Ce projet va contribuer aux efforts du gouvernement pour la confection de tenues scolaires, en coopération avec le département de l'éducation nationale.

Qatar Charity a également mis en place du matériel de briqueterie dans le but d'améliorer l'offre locale. Elle intervient aussi dans la mini-tannerie d'El Mina, avec des perspectives d'appui au secteur de l'Artisanat.

### Importance accordée à l'artisanat

Selon M. Mohamedou Lekoueiry, directeur du Développement, de la Coopération et des Systèmes d'Information au ministère de la Formation professionnelle, l'artisanat est un levier économique important et jouit de toute l'attention requise au niveau du département.

Elle offre au pays un modèle de développement durable et soutient l'identité culturelle, a-t-il souligné. Et d'ajouter qu'elle génère des revenus et crée des emplois pour le pays.

Ainsi soutient le directeur de la Coopération, la Transformation socio-économique est axée sur la valorisation globale du secteur artisanal qui est au cœur des préoccupations du département.

Ce dernier met en valeur des activités structurantes dans le secteur, comme la réalisation d'un recensement général des artisans et des métiers.

Elle est structurante pour le département qui a élaboré une encyclopédie de l'artisanat conformément à l'engagement du président de la République.

Il y a eu par ailleurs l'opérationnalisation du village artisanal qui est un volet important dont la concrétisation fait suite à l'engagement du Premier ministre devant le parlement.

Ce village comprend 150 ateliers de production, un pavillon d'exposition-vente, un centre de formation artisanale, 2 restaurants, une mosquée et d'autres commodités.

### Un partenariat fructueux avec le secteur privé national

Le département de la Formation professionnelle profite également de l'apport du secteur privé national qui constitue un partenaire important.

Il convient de citer dans à ce sujet la signature d'une convention cadre avec l'Union Nationale du Patronat Mauritanien. Ladite convention signée lors des journées Portes ouvertes de la formation professionnelle, entre le ministre et le président du patronat a ouvert la porte à la signature d'autres conventions avec les différentes fédérations nationales (Bâtiment, Services...).

L'objectif selon le directeur de la Coopération c'est de coordonner les actions formation/Emploi afin de mieux répondre aux besoins du marché.

### Des perspectives de coopération prometteuses

« En termes de perspectives, nous sommes dans une dynamique très prometteuse ; et ce aussi bien dans le domaine de la formation professionnelle que dans celui de l'artisanat. » a affirmé Mr Mohamedou Lekoueiry

Ainsi, plusieurs bailleurs manifestent un intérêt pour ces deux secteurs.

Il y a les bailleurs traditionnels s'agissant de la formation professionnelle mais il y a aussi d'autres bailleurs dans le cadre de la coopération bilatérale avec des pays comme l'Espagne, l'Italie, l'Algérie, le Maroc, l'Egypte, la Turquie...

S'ajoute à tout cela la coopération avec le système des Nations Unies, les organisations caritatives arabes...



مَرْسَدَةُ مَطْبَعَةِ الْجَيْوَشِ تُوفِّرُ لَكُمْ جَمِيعَ النَّوْعِينَ الْطَّبَاعَاتِ بِكَافَةِ الْأَحْجَامِ وَبِأَسْعَارٍ كَافِيَةٍ

لِلْإِسْتَشَارَاتِ وَالْأَنْتَاجِ  
Pour demander des renseignements/Veuillez appeler les numéros suivants  
46848556 - 36848556  
نَوْعَةٌ بَرْبَرٌ 208  
Nouakchott - Mauritanie



impression Numerique



impression offset



machine Masicot

machine CTP